



Annexe 2.14 Formulaire de rapport écrit des interventions de développement

Fonds institutionnels ou fonds collectés par PMU excédant 1 000 000 SEK

EA 214-2405

Informations de base

Pays Togo	Numéro et nom de l'intervention 31124001 Développement des communautés basé sur les droits humains
Zone géographique : Dapaong, Kara, Tchamba, Bassar, Sokodé, Tohoun, Kpalimé, Tsévié, Tabligbo, Vogan, Lomé, Aného	Organisation O.D.O.S. (Office de Développement et des Œuvres Sociales)
Partenaire/s suédois Eglise pentecôtiste de Eskilstuna	Période d'accord 1 ^{er} janvier 2024 au 30 septembre 2025
Autre bailleur (le cas échéant)	Date du rapport final à PMU 30 septembre 2025
Domaine thématique primaire Culture et gouvernance démocratique	Autres domaines thématiques Égalité des sexes, Éducation, Santé
Période du rapport Janvier à Juin 2024 + Juil à Décembre 2024 + Janvier à Juin 2025	Numéro du rapport 03 of 03
Date du rapport 31 juillet 2025	

Dates d'échéance des rapports écrits:

Rapport écrit semestriel (période jan-juin) : le 15 août, document en format Word, par courriel ou par le portail web de PMU pour les partenaires.

Rapport écrit annuel (période jan-juin + juill-déc) : le 15 février, document en format Word, par courriel ou par le portail web de PMU pour les partenaires.

Rapport final : trois mois après la fin de la période d'accord, voir la date approuvée ci-dessus. Quand le rapport final a été approuvé par le personnel de PMU, l'original du rapport écrit final doit être signé par le partenaire et être envoyé à PMU par courrier, avec les autres documents du rapport final. Les annexes pertinentes, selon ce qui a été communiqué par PMU, doivent être envoyées avec les rapports. PMU reconnaît les signatures électroniques qui sont faites avec un logiciel qui utilise l'authentification à deux facteurs.

Approuvé par le Forum Décisionnel 2020-02-25, révisé le 2024-05-14

Responsible for updates : System manager

Le premier rapport écrit: si votre intervention commence en avril, le premier rapport écrit sera le rapport semestriel de la même année et vous devez y inclure le mois d'avril au mois de juin. Si votre intervention commence en mai, le premier rapport écrit sera le rapport annuel (décembre) de la même année et il faut y inclure le mois de mai.

Veuillez noter: Dans le cas où PMU n'a pas reçu de rapport écrit dans un délai de deux mois après la date d'échéance, PMU enregistre un « non-respect de l'accord » dans notre système. Cette information sera partagée avec nos auditeurs et nos bailleurs. Le non-respect des accords aura un impact sur le niveau futur de votre financement par PMU. Si vous ne pouvez pas envoyer le rapport dans le délai fixé, en raison des circonstances imprévues, il faut informer votre personne de contact à PMU, pour trouver une solution sur comment procéder.

Instructions

1. Le formulaire de rapport se compose de **trois parties**.
 - Lors du *rapport semestriel*, (janvier-juin) il faut **uniquement** utiliser la partie A.
 - Lors du *rapport annuel*, (juillet-décembre) il faut utiliser les parties A et B.
 - Lors du *rapport final*, il faut utiliser les parties A, B et C.
2. Veuillez noter que **les rapports accumulent de l'information** durant toute la période de l'intervention. Ceci signifie que chaque rapport doit inclure de l'information sur les activités et les résultats du début de l'intervention jusqu'à la fin de la période de rapport en question. Vous pouvez choisir de : a) garder toute l'information des rapports précédents et ajouter des informations nouvelles de la dernière période de rapport, ou b) faire un résumé des rapports précédents et y inclure les changements depuis le début et les lier aux activités mises en œuvre pendant la période en question. Que vous choisissiez le premier ou le second alternatif, veuillez-vous assurer d'expliquer clairement à quelle période de rapport vous vous référez.
Faites une copie du rapport approuvé le plus récent et gardez-le sur votre ordinateur sous le nom de la période de rapport en question. Ensuite, remplissez les nouvelles informations, en mettant à jour les différentes parties selon les instructions ci-dessus, employez la colonne pertinente pour votre texte le plus récent.
Veuillez envoyer le rapport à PMU **en format Word** par courriel, ou le télécharger sur le portail web de PMU pour les partenaires, en le plaçant avec les autres documents sous votre intervention. PMU examinera le rapport et, si nécessaire, demandera qu'il soit révisé davantage avant de l'approuver.
3. Il y a des **instructions détaillées pour chaque point** dans le formulaire. **Lisez-les attentivement et ne changez pas le formulaire en supprimant des points/des parties!**
4. Dans certains cas, PMU permet au partenaire d'employer son propre formulaire de rapport écrit. Ce formulaire doit être approuvé par PMU bien avant la première date d'échéance de rapport. Communiquez avec votre personne de contact à PMU.

A. À remplir lors de tous les rapports

Date de la dernière mise à jour de partie A:	31 juillet 2025
--	-----------------

1. Rapport de situation/Qu'est-ce qui est nouveau ?

Décrivez tout changement dans les conditions locales qui a eu un impact ou qui pourra avoir un impact sur votre travail. Cela pourrait inclure des changements politiques ou juridiques, sociaux ou économiques, ou des changements dans le milieu physique. Cela pourrait aussi inclure des changements dans votre organisation ; changements de personnel ou d'autres bailleurs qui changent leurs politiques etc. Selon vous, quel sera l'impact sur votre travail de ce ou ces changements ?

Janvier – Juin 2024

- Au niveau de ODOS :

Un nouveau Coordonnateur National a pris la direction de ODOS suite au départ à la retraite de l'ancien Coordonnateur.

- Changement sur le plan de la sécurité au Togo :

La menace terroriste est toujours présente dans le nord du pays, ce qui limite le déplacement dans cette zone du pays et a amené le Togo à prolongé l'état d'urgence jusqu'en mars 2025.

- Changement sur le plan sociopolitique :

Une nouvelle constitution a été adoptée depuis le 25 mars 2024 marquant le passage du Togo d'un régime semi-présidentiel à un régime parlementaire. Ce qui fait entrer le Togo dans la 5^{ème} république. Aussi, les élections législatives ont-elles eu lieu au cours de ce premier semestre de l'année 2024. Les élections pour élire les Conseillers régionaux ont également eu lieu le 29 Avril 2024, parmi lesquels on choisira un gouverneur dans les mois à venir. Ce qui permettra la finalisation du processus de décentralisation entamé en 2019 avec les premières élections municipales réalisées après plus de 27ans de reports consécutifs.

- Changement sur le plan économique :

On note une forte augmentation de la cherté de la vie, avec des problèmes liés à l'accès à l'eau et à l'électricité (délestage régulier). Les risques d'instabilité sécuritaire et financière, appellent à la résilience de la population.

Notons que tous ces changements n'ont pas tellement eu d'effets majeurs sur la réalisation des activités du programme.

Juillet- Décembre 2024

- Changement sur le plan sécuritaire

La situation sécuritaire se dégrade au Nord du pays avec l'extension progressive du terrorisme dans la région du Sahel (Burkina Faso) proche de l'un de sites du programme (Dapaong). L'état d'urgence déclaré dans ces régions mi-2022 a été prorogé jusqu'en mars 2025 ce qui ralentit les activités socioéconomiques.

- **Changement sur le plan sociopolitique et économique**

Sur le plan sociopolitique, les gouverneurs des régions ont été désignés et ont pris fonction dans les régions du pays sauf dans la région centrale où il (ou elle) doit encore être désigné(e). Ces gouverneurs sont les nouveaux premiers responsables politiques et administratifs des régions avec lesquels tous les acteurs intervenant dans le secteur du développement doivent désormais traiter en amont et pour la mise en œuvre des activités sur le terrain.

En outre, il faut souligner que le Togo a accédé à la cinquième République en mai 2024 sous le régime parlementaire et les institutions à savoir l'Assemblée Nationale et le Sénat ont été mis en place.

Janvier - Juin 2025

➤ **Sur le Plan Sociopolitique**

- **Au début du mois de mai 2025, le passage à la « Cinquième République »** est entré en vigueur au TOGO.
- Instauration d'un régime parlementaire où le **Président de la République** (posture cérémoniale) est élu indirectement pour un mandat de 4 ans renouvelable une seule fois,
- ❖ Création du poste de **Président du Conseil des Ministres** (ex-Premier ministre), sans limite de mandat : Jusqu'au **3 mai 2025, Faure Gnassingbé** était président (depuis 2005). Il devient **Premier (Président) du Conseil des Ministres**, conservant le pouvoir exécutif.

Ces transformations ont provoqué une mobilisation avec des contestations fortes de la population et des repressions du gouvernement.

❖ **Situation sur le plan sécuritaire**

Le nord du Togo reste sous état d'urgence pour répondre à une menace transversale d'insécurité armée. Les libertés civiles sont fortement limitées, tandis que la situation régionale – particulièrement la progression du djihadisme au Sahel – ajoute une couche d'incertitude.

➤ **Sur le plan socioéconomique**

Le Togo maintient une trajectoire de croissance stable et durable en 2025, grâce à une stratégie combinant discipline budgétaire, soutien international (FMI, BM), modernisation industrielle, projets verts et intégration régionale. La lutte contre l'inflation et des efforts vers une croissance inclusive sont bien engagés, mais le retour à une diversification économique plus profonde et au développement rural reste crucial.

2. Résultats immédiats des activités mises en œuvre (Outputs)

Expliquez si les activités approuvées ont été mises en œuvre comme prévu.

Veuillez noter: il faut comparer avec votre calendrier d'activités original et la demande approuvée (cadre logique, outcome mapping ou autre). Expliquez les raisons d'éventuels changements de date, de contenu, de lieu, de participants ou de responsabilité pour la mise en œuvre. Ajoutez aussi les leçons apprises. Si ces leçons apprises sont liées aux domaines thématiques prioritaires de PMU, veuillez les décrire plus en détail dans section 5 – Leçons apprises.

Par **output** PMU entend: Produits, connaissances accrues à cause d'une formation, des services ou des changements de développement immédiats, visibles, concrets qui sont la conséquence des activités, à travers les intrants.

Période de rapport	Outputs/résultats immédiats des activités mises en œuvre
jan-juin 2024	➡ <u>Output 1.2 Activité 1.2.2</u> <u>Formation Recyclage du personnel de ODOS sur les thématiques du programme</u> Un séminaire atelier a regroupé 07 personnes de la Coordination (03 femmes et 04 hommes). Les ajustements du programme pour améliorer la compréhension des enjeux, des objectifs et des stratégies d'intervention ont été faits de même que la planification des activités pour le reste de l'année 2024. L'ensemble du personnel de mise en œuvre du programme a acquis une compréhension claire et uniforme des enjeux et objectifs du programme. Cette compréhension partagée assure une meilleure cohérence dans la mise en œuvre des activités. Les ajustements proposés au programme, incluant les objectifs révisés, les résultats escomptés, et les stratégies d'intervention, ont été discutés en profondeur et validés collectivement. Un calendrier détaillé pour les activités de mai à décembre 2024 a été établi, garantissant l'alignement des interventions avec les ressources et les délais disponibles. Bref un plan d'action pour le nouveau programme est conçu et constitue une feuille de route pour l'implémentation des activités planifiées. ➡ <u>Output 1.3 Activité 1.3</u> <u>Séminaire atelier de formation du personnel de ODOS, du CA et des responsables des structures membres de ODOS sur l'ABD</u> Un séminaire atelier de renforcement de capacité sur l'ABD a rassemblé le personnel de ODOS, les membres du CA et les responsables des structures membres de ODOS. Au total 29 participants dont 6 femmes et 23 hommes ont participé à ce séminaire. Au cours de cette rencontre, les participants ont compris les limites des deux premières approches à savoir ABB et ABC et ont acquis une bonne connaissance de l'Approche Basée sur les Droits (ABD). Ils ont maîtrisé les avantages de cette nouvelle approche et ont eu un consensus général autour de cette approche. Ils ont noté le caractère durable des résultats de l'ABD et ont pris l'engagement de changer de paradigme et d'appliquer désormais l'ABD dans toutes leurs initiatives futures, ce qui démontre l'importance qu'ils donnent à l'ABD qui est selon eux un gage pour leur autonomisation et développement durable Les participants ont émis le vœu de réorganiser un atelier similaire élargi à l'ensemble des acteurs intervenant sur les questions des œuvres sociales dans toutes l'Eglise des Assemblées de Dieu du Togo. ➡ <u>Output 2.3 Activité 2.3.1 + Output 3.1 Activité 3.1 + Output 4.1.1 Activité 2.2 + Output 4.1.1 Activité 2.2</u> <u>Formation des ambassadeurs, des OSC et autres parties prenantes, des chefs traditionnels et des sages-femmes sur : les thématiques du programme, le suivi évaluation, l'outcome harvesting et l'organisation des GVEC + appui aux activités de sensibilisation et plaidoyer.</u>

02 séminaires atelier de formation (Kara et Kpalimé) ont rassemblé les ambassadeurs, les OSC et autres parties prenantes du programme, les chefferies traditionnelles, et les sage-femmes membres d'ASSAFETO sur les thématiques du programme. Préalablement prévues pour être réalisés séparément, ces ateliers ont été mis ensemble afin de pallier à la contrainte de temps qui restera entre ces formations étalées jusqu'en septembre et la fin du programme en décembre 2024. Cette approche a également permis de favoriser une harmonisation de la compréhension partagée de toutes les thématiques du programme par toutes les parties prenantes et une synergie d'actions entre elles sur le terrain.

En outre, nous avons perçu cette approche comme une opportunité stratégique pour renforcer la collaboration entre les parties prenantes en particulier dans le contexte d'une période de réalisation écourtée. A travers cela, nous avons visé à créer une synergie qui assure une meilleure cohérence et une mise en œuvre plus fluide des activités sur le terrain, tout en tenant compte des ressources et du temps disponible. Nous avons fait ceci en nous assurant que chaque session soit structurée pour garantir que toutes les thématiques soient abordées en profondeur, tout en permettant aux participants d'interagir, de partager leurs expériences et d'intégrer les concepts de manière pratique.

Au total **86 participants (41 femmes et 45 hommes)** ont participé à ces **02 séminaires ateliers**.

Au cours de ces deux rencontres, les participants ont augmenté leurs connaissances sur l'ABD et maîtrisent désormais ses enjeux et les thématiques du programme.

Ils ont été également recyclés sur le mécanisme de suivi évaluation de ODOS et sur les principes de collecte des changements et du système de rapportage des activités. Ce qui leur permettra de mieux collecter les changements observés sur les sites du programme auprès des bénéficiaires et enrichir les rapports mensuels qui sont envoyés à la Coordination de ODOS. La planification des activités pour l'année 2024 est élaborée en approche participative avec tous les participants.

Les participants sont enthousiasmés à l'idée de l'application et à l'intégration de l'ABD dans toutes leurs activités sur les sites et à ce que cette nouvelle approche peut apporter comme plus dans les résultats des activités du programme.

Ces deux rencontres ont permis en outre de revoir tous ensemble les critères de choix des GVEC qui seront renforcés, ceci permettant aux parties prenantes de faire une bonne identification des GVEC sur les sites. Les formations spécifiques relatives aux GVEC notamment celles des ambassadeurs et des membres sont prévues directement sur chaque site pour le semestre de Juillet à Décembre 2024.

- Un suivi continu est effectué dans toutes les localités du programme à travers le mécanisme de suivi mis en place par ODOS.

Juillet-déc.
2024

- **Output 2.1. Activité 2.1: Formation de 04 jours de 52 animateurs de clubs et 26 encadreurs et appui au fonctionnement des clubs**

01 séminaire atelier de formation de 04 jours des animateurs et encadreurs de clubs a rassemblé 54 participants dont **25** filles et 17 garçons élèves animateurs de clubs, **03** femmes et **09** hommes enseignants encadreurs de clubs

Ces élèves animateurs et enseignants encadreurs ont renforcé leurs connaissances sur les nouvelles thématiques du programme (*Santé de Reproduction et Procréation Responsable pour la Capture de Dividende Démographique au TOGO (SR/PR)*, *Promotion de l'égalité genre et de l'Autonomisation de la femme (PEGAF)*, *Education à la Bonne Citoyenneté et la Paix*) et ont été recyclés sur les anciennes thématiques telles que la bonne gouvernance, la démocratie, les droits humains. Le support de la formation est annexé à ce rapport. Le module sur la convention relative aux droits de l'enfant a été abordé lors des formations précédentes. Nous avons annexé ce module également.

Les élèves animateurs et enseignants encadreurs se sont appropriés les contenus des nouvelles thématiques ; les bonnes pratiques et les leçons apprises ont été également partagées entre les encadreurs et animateurs de chaque club pour un apprentissage continu dans le cadre des activités d'animation des clubs d'enfants.

Ce séminaire a permis à tous les participants de passer en revue l'ensemble des thématiques abordées par le programme, renforçant ainsi leurs connaissances et leur permettant de mieux suivre les activités des clubs d'enfants dans les écoles.

Ladite formation a permis aux **20** élèves animateurs de conduire avec succès **48 séances d'animation** de leurs clubs (04 séances d'animation par club) dans les **10** écoles ciblées (05 primaires et 05 collèges) avec le soutien et le suivi des enseignants encadreurs.

➡ **Output 2.2 Activité 2.2 Emissions radio animées par les élèves animateurs de clubs et les ambassadeurs**

10 grandes activités de sensibilisation se sont déroulées dans les 10 écoles bénéficiaires du programme. Au total **2 487 filles et 1908 garçons** élèves et **46 enseignants** ont participé aux différentes séances de sensibilisations dans les écoles. Ces séances de sensibilisation ont été couplées de **05 émissions radio** animées par **20** élèves animateurs de clubs. Ces émissions ont été réalisées sur 05 radios communautaires et ont touché un auditoire d'environ **2 300 000** personnes (statistiques basées sur l'estimation de l'auditoire des radios selon les populations des zones géographiques couvertes par les **05** radios, à partir des résultats du dernier recensement général de la population et de l'habitat RGPH 5).

Les animateurs et animatrices de clubs ont à travers ces émissions radio présenté : ce que c'est qu'être un bon citoyen, les avantages pour une nation d'avoir de bons citoyens, la tolérance et la paix, les comportements sexuels responsables et l'égalité genre.

La coordination a réalisé avec les ambassadeurs 6 émissions radio sur les thématiques de l'égalité genre, l'autonomisation des femmes, la santé sexuelle et reproductive, la procréation responsable ainsi que sur la bonne citoyenneté et la paix. Ces messages ont permis aux auditeurs de comprendre l'importance d'un accès facilité aux soins en santé sexuelle, le soutien des maris pour que leurs femmes jouissent de tous leurs droits, y compris les droits sexuels et reproductifs, la promotion d'une sexualité responsable pour les jeunes filles et les jeunes garçons, ainsi que l'importance des consultations régulières auprès des sage-femmes. Les messages ont également mis en avant l'égalité des droits, notamment l'accès à la terre, et l'égalité des rôles en encourageant la participation active dans la vie communautaire, en occupant des postes de responsabilité dans les organisations locales, la tolérance et l'engagement citoyen pour une coexistence pacifique. Ces émissions ont touché une audience estimée à plus de 687 000 personnes. L'estimation de l'audience a suivi la même méthodologie que précédemment.

➡ **Output 2.5 Activité 2.5 formation de 1250 femmes pour la Mise en place d'un mécanisme d'auto génération de fonds endogène (GVEC)**

En raison du raccourcissement de la période du programme, l'accent a été mis pour cette activité, sur l'identification des GVEC existants ou en cours de constitution, mais nécessitant un accompagnement pour mieux s'organiser et se structurer. Cette approche a permis de mobiliser des femmes déjà regroupées, mais ayant besoin de soutien pour renforcer leurs capacités et améliorer leur autonomie financière. Dans ce cadre, **1487 femmes de 50 Groupements Villageois d'Epargne et de Crédit (GVEC)** ont été formées sur les règles de gestion des GVEC, le bien-fondé du règlement intérieur et du respect des principes de gouvernance participative et transparente. Elles ont acquis des compétences dans l'organisation et la structuration de leurs groupes, en

	gestion des cotisations, des prêts et des remboursements, ainsi qu'en administration des caisses de solidarité et de crédit. Les formations ont également renforcé leur capacité à organiser des réunions efficaces, à assurer une comptabilité simplifiée et à instaurer un cadre de confiance pour la mobilisation et l'utilisation des fonds communs. Grâce à tous les modules couverts, les femmes membres des GVEC ont non seulement amélioré leur maîtrise des mécanismes financiers internes (à savoir la tenue des cahiers de compte, le partage des bénéfices à la fin des exercices annuels et le suivi des prêts aux membres) mais ont été aussi outillées pour développer des micro-entreprises rentables, favorisant ainsi leur autonomie financière.
Sept- Dec 2024	➤ <u>Activité 1.1; 1.4; 1.5; 1.6</u> Formation des enfants sur les droits des enfants ; Formation-action des enfants sur les principes d'une alimentation saine et équilibrée ; Formation des enfants sur les signes d'alarme pouvant permettre d'assurer leur protection contre les violences, abus et exploitation ; Formation des enfants sur les stratégies de plaidoyer 07 séminaires atelier de formation sur les sites de Tsévié, Tabligbo, Vogan, Aného, Baguida, Agoé, Adidogomé, ont rassemblé 250 Garçons et 60 filles sur diverses thématiques à savoir : les droits des enfants, les principes d'une alimentation saine et équilibrée, les signaux d'alarme pouvant permettre d'assurer leur protection contre les violences, abus et exploitation, les stratégies de plaidoyer. Préalablement prévues pour être réalisés séparément, ces thématiques ont été mis ensemble afin de pallier à la contrainte de temps qui restera entre ces formations étalées jusqu'en septembre et la fin du programme en décembre 2024. Cette approche a également permis de favoriser une harmonisation de la compréhension partagée de toutes les thématiques du programme par toutes les parties prenantes et une synergie d'actions entre elles sur le terrain. Durant ces formations, les enfants ont compris, à travers des cas pratiques répondant à leurs localités, les techniques pour donner vie à tous les droits des enfants au quotidien soit à l'école, soit à la maison. Les enfants ont aussi compris l'importance de l'hygiène alimentaire, et l'importance d'une alimentation équilibrée. Ils ont été éclairés sur les réactions physiologies d'inconfort qui sont les alertes de dangers potentiels ou de violence et les réactions appropriées qu'ils doivent avoir. Enfin, les enfants ont été initiés aux différentes méthodes de plaidoyer auprès de leurs parents ou auprès des responsables de leurs écoles ou auprès des chefs de quartiers et chefs des villages ou des cantons ou auprès des autorités administratives locales. A ce sujet, il y a eu trois phases : Phase 1 : explication sur ce qu'est le plaidoyer et son importance pour changer les politiques et les décisions, Phase 2 : exercice en petits groupes de trois ou quatre enfants et Phase 3 : Essai de plaidoyer devant le grand groupe. Au total 310 enfants (250 Garçons et 60 filles) connaissent et se sont appropriés les droits des enfants, les principes d'une alimentation saine et équilibrée ; les signaux d'alarme pouvant permettre d'assurer leur protection contre les violences, abus et exploitation et les stratégies de plaidoyer. ➤ <u>Activité 1.2; 1.8</u> Organisation des Causeries éducatives avec les enfants sur les activités d'expression suivant leur développement et des Causeries avec les parents sur la nutrition saine et équilibrée des enfants. 14 séances de causeries éducatives ont regroupé sur les sites de Tsévié, Tabligbo, Vogan, Aného, Baguida, Agoé, Adidogomé 200 garçons et 55 filles enfants de moins de 15 ans autour des activités d'expression suivant leur développement et leurs connaissances des droits et des obligations des enfants et aussi 07 séances de causeries ont rassemblé les parents des enfants sur l'importance de la nutrition saine et équilibrée des enfants.

Ces séances de causeries ont été des occasions d'échanges directs avec les enfants et les parents sur leurs connaissances des droits des enfants. Plusieurs enfants ont pu poser leurs préoccupations avec les cas concrets de mise en œuvre de leurs droits dans les écoles, dans les familles et dans la communauté. Il se révèle que les enfants connaissent leurs droits et leurs obligations mais leurs parents devront faire des efforts pour assurer une mise en œuvre effective des droits des enfants.

Lors des causeries avec les parents, ceux-ci ont été sensibilisés sur les efforts pour intégrer les droits des enfants dans l'éducation des enfants. Ils ont surtout compris l'importance de l'alimentation saine et équilibrée des enfants

Ainsi, **255 enfants (200 garçons et 55 filles)** ont acquis des connaissances sur les différents stades de leur développement en lien avec leur expression de besoins et de droits : droit à l'expression, droit à l'éducation, droit à la nutrition, droit à la participation, droit à l'identité et 105 parents ont augmenté leur connaissance sur l'importance de la nutrition saine et équilibrée et les différentes composantes pour une bonne alimentation de leurs enfants.

➔ Activité 1.3

Organisation des Sorties socio-éducatives avec les enfants dans les cadres éducatifs et de formation : à la découverte des services d'intérêt public.

14 sorties socio-éducatives ont conduit les enfants des 07 sites de Tsévié, Tabligbo, Vogan, Aného, Baguida, Agoé, Adidogomé soit **200 garçons et 55 filles** enfants de moins de 15 ans à la découverte des structures d'intérêt public dans chaque localité. Les enfants ont visité les structures comme : la mairie, le commissariat, la maison de justice, la chambre de commerce et d'industrie, l'industrie de cimenterie, la direction de l'action sociale.

Les enfants ont rencontré les agents qui travaillent dans ces services qui leur ont expliqué les différentes fonctions exercées dans ces services en faveur des enfants, des jeunes et des parents et de toute la population. Ils enfants ont été sensibilisés sur comment étudier pour accéder à ces emplois et comment se faire délivrer les documentations d'état civil comme le certificat de naissance et la carte d'identité nationale.

Les enfants ont été encouragés à ne pas abandonner les écoles, à poursuivre jusqu'à un niveau supérieur, à être assidu à l'école, à ne pas être paresseux et à respecter les parents. Les enfants ont exprimé le vœu que de pareilles sorties soient multipliées.

En définitive, les enfants ont découvert plusieurs services d'utilité publique. Cela a contribué à leur développement personnel et leur orientation scolaire et leur a ouvert les perspectives d'avenir. Plusieurs enfants ont déclaré qu'ils iront dorénavant à l'école et ne resteront plus dans les rues.

➔ Activité 1.7; 1.9 & 1.10

Formation des parents sur les droits des enfants ; Formation -action des parents portant sur les opportunités locales d'entrepreneuriat et les stratégies idoines pour y parvenir ; Formation -Action des parents sur les techniques de fabrications artisanales par secteur.

07 séminaires atelier de formation-action sur les sites de Tsévié, Tabligbo, Vogan, Aného, Baguida, Agoé, Adidogomé ont rassemblé les Parents (**103 femmes et 02 hommes**) sur les droits des enfants ; les opportunités locales d'entrepreneuriat et les stratégies idoines pour y parvenir et les techniques de fabrications artisanales par secteur.

Ces séminaire-atelier ont été véritablement une formation-action très pratique pour les parents. Pour la réussite des travaux, nous avons négocié avec des formateurs expérimentés et nous avons acheté des équipements de formation selon le type de formation. Les parents ont été formés en amont sur les droits des enfants et surtout sur comment les parents doivent s'assurer que les droits des enfants soient mis en valeur au quotidien dans leurs familles. Ensuite, les parents ont été sensibilisés sur les opportunités d'entrepreneuriat en fonction des ressources existantes dans leur localités et des besoins de consommation des populations. C'est suite à cette phase que les parents ont appris de façon pratique les techniques de transformation et de fabrication des produits locaux.

Ainsi les **105 parents** ont appris et augmenté leurs connaissances sur la fabrication du savon, de l'huile rouge, des gâteaux, des tomates etc.

Au total, **105 parents dont 103 femmes et 02 hommes** connaissant davantage les droits des enfants ont acquis des connaissances sur les opportunités locales d'entrepreneuriat et les stratégies idoines pour y parvenir et connaissent les techniques de fabrications artisanales à savoir la fabrication du savon liquide, savons de Marseille, de l'huile rouge de palme. La fabrication des gâteaux, la conservation de tomates, savon « six vitesse ».

➡ Activités 2.1; 2.2; 2.3; 2.4

Formation des comités et des OSC sur leur rôle dans la scolarisation des enfants; Formation des comités sur leurs rôles et responsabilités dans la promotion du droit à la nutrition des enfants ; Formation des OSC sur leurs rôles et responsabilités dans la promotion du droit à la nutrition des enfants ; Formation des comités sur la connaissance des cartes de ressources de leurs milieux, sur l'identifications des opportunités de création de richesses et les références de réussites entrepreneuriales de leurs milieux;

03 séminaires ateliers ont regroupé à Lomé, les membres de comités locaux, les représentants des organisations de la société civile de Adidogomé, Agoè et de Baguida, à Tsévié les membres de comités locaux, les représentants des organisations de la société civile de Tabligbo et de Tsévié et à Aného, les membres de comités locaux, les représentants des organisations de la société civile de Vogan et de Aného sur leurs rôles dans la scolarisation des enfants; la promotion du droit à la nutrition des enfants ; sur la connaissance des cartes de ressources de leurs milieux, sur l'identification des opportunités de création de richesses et les références de réussites entrepreneuriales de leurs milieux.

Les participants ont été sensibilisé sur leur rôle dans la scolarisation des enfants et la promotion du droit à la nutrition des enfants. Ils ont augmenté leurs connaissances sur le droit à la scolarisation des enfants de leur communauté afin d'éviter que les enfants ne se retrouvent plus dans les rues. Dans la même optique, ils ont augmenté leur connaissance sur le droit de l'enfant à l'alimentation saine et équilibrée. Ils ont appris les différents aliments à donner aux enfants pour assurer le développement harmonieux des enfants. Ils ont été sensibilisés sur comment soutenir les parents dans leurs communautés dans la promotion de ces droits.

Par ailleurs, dans le but de renforcer l'employabilité des parents, les participants ont été formés sur l'entrepreneuriat. Ainsi, ils ont augmenté leurs connaissances sur les cartes de ressources de leurs milieux. Ils ont appris à observer leurs milieux et en tirer profit dans leur mise en valeur : les terres, les forêts, les cours d'eaux, les marchés, les infrastructures, etc. C'est ainsi que les participants ont augmenté leurs connaissances sur l'identification

des opportunités de création de richesses et les références de réussites entrepreneuriales de leurs milieux.

Au total, 07 comités locaux ont augmenté leurs connaissances pour exercer leurs rôles de paires- éducateurs dans la scolarisation des enfants de leurs communautés et dans la promotion du droit à la nutrition des enfants et 12 OSC accompagnent les activités de promotion des droits à l'éducation et à la nutrition des enfants dans leurs milieux et 07 comités locaux connaissent leur rôle dans le l'accompagnement des parents engagés dans l'entrepreneuriat agricole et artisanal.

➡ **Activité 3.1; 3.2; 3.3**

Séminaire Atelier de formation des DPAS; des Employés des mairies partenaires sur leurs rôles et responsabilités dans la promotion des droits à la scolarisation et à la nutrition des enfants; Séminaire Atelier des chefferies traditionnelles sur leurs rôles et responsabilités dans la promotion des droits à la scolarisation et à la nutrition des enfants; Séminaire ateliers de formation des DPAS et les employés des Mairies partenaires sur les démarches administratives et les facilités préfectorales et communales servant de leviers pour les primo-entrepreneurs

01 Séminaire atelier a rassemblé à Kpalimé les Directeurs préfectoraux de l'Action sociale, les Employés des mairies partenaires, les chefs traditionnels et les représentants des Mairies partenaires des 07 sites du projet (Tsévié, Tabligbo, Vogan, Aného, Baguida, Adidogomé, Agoé-Nyivé) sur la promotion des droits à la scolarisation et à la nutrition des enfants; sur les démarches administratives et les facilités préfectorales et communales servant de leviers pour les primo-entrepreneurs pour soutenir l'employabilité des parents des enfants.

Les participants ont échangé sur les thématiques et ont été sensibilisés sur leurs rôles et responsabilités en faveur des enfants et des parents. Ils ont augmenté leurs connaissances sur les défis et les approches de solutions sur leurs responsabilités à soutenir les parents des enfants dans le domaine des droits à la scolarisation et à la nutrition des enfants. Ils ont cerné les aspects sur lesquels ils devront travailler à soutenir les parents dans leurs communautés.

Par ailleurs, ils ont été sensibilisés sur les démarches administratives et les facilités préfectorales et communales servant de leviers pour les primo-entrepreneurs pour soutenir l'employabilité des parents des enfants. Les représentants des mairies ont partagé avec les participants les astuces et les documentations à rechercher pour faciliter le lancement des petites et moyennes entreprises.

Au total, **06 Directeurs et directrice préfectorales et 14 Mairies et 14 chefferies traditionnelles** ont augmenté leurs connaissances pour appuyer la scolarisation et la nutrition des enfants et pour l'appui à l'entrepreneuriat des parents, et 21 membres des comités locaux ont été désignés pour constituer des comités de suivi des acquis et du dynamisme du projet dans la perspective de la pérennité.

Jan-juin
2025

Output 2.1 Activité 2.1 : Formation de 4 jours de 52 animateurs de club et 26 encadreurs (78 au Total) et appui au fonctionnement des clubs.

Dans le but de mieux renforcer les capacités des membres des clubs, des séances de recyclage ont été organisées sous forme de séance de formation au sein de chaque club. Ces séances ont permis une révision approfondie avec chaque club, des différentes thématiques abordées dans le programme. A travers des présentations interactives, des

travaux de groupe, des mises en situation et des échanges d'expériences, cette révision générale a permis :

- Une meilleure compréhension des thématiques abordées dans le programme par tous les élèves membres des clubs.
- Un renforcement des compétences dans la pratique de ces thématiques grâce aux méthodes interactives utilisées (travaux de groupe, mises en situation, présentations, échanges d'expériences).
- Une correction des lacunes identifiées chez certains membres des clubs à travers des exercices pratiques.
- Une mise à jour des acquis des membres des clubs sur les thématiques du programme.
- Une dynamisation des clubs par l'implication active des membres des clubs lors des ateliers.

Grâce à ces séances de renforcement de capacité, la redynamisation des clubs a été effective. En ravivant l'engagement des participants et en renforçant leur capacité à conduire efficacement les séances d'animation, les activités de sensibilisation et de plaidoyer. En outre, cette démarche a favorisé une meilleure appropriation du programme par tous les élèves des clubs, en les préparant ainsi au maintien de la durabilité des actions.

Output 2.2. Activité 2.2.1

5 Emissions radio (Animées par les élèves animateurs)

En plus des séances de sensibilisation en masse, les émissions radio ont permis aux élèves de participer activement en tant qu'acteurs à la mise en œuvre du programme. Elle est une manifestation de leur changement, engagement, et appropriation des messages du programme en se positionnant comme ceux qui les partagent désormais avec le reste des populations de leur communauté.

Le caractère interactif des émissions radio est une opportunité pour les auditeurs surtout les femmes, les filles, les jeunes en général et les enfants de s'exprimer de manière anonyme au besoin, et d'aborder des sujets qui sont considérés comme tabous dans les communautés. Ces séances de sensibilisation et d'émissions radio ont permis :

- Une participation active des populations cibles (élèves, jeunes apprentis, parents, enseignants, leaders communautaires...) aux objectifs du programme.
- Un changement de comportement et d'attitudes de la part des élèves, des enseignants, des parents, des leaders communautaires.

Exemples :

- Les élèves de sexe féminin ont amélioré leur estime de soi et restent conscientes de leurs aptitudes à prendre la parole en public et à être même des leaders ou paires éducatrices au sein des écoles ;
- Les enseignants bénéficiaires de la formation ont aussi amélioré la perception des droits des enfants et sont prêts à œuvrer pour leurs respects au sein de leurs différents établissements ;

- Les leaders communautaires ont suffisamment apprécié l'Approche Basée sur les Droits (ABD) et le mettent en œuvre pour optimiser les résultats des interventions communautaires.
- Une Appropriation communautaire du programme par les élèves, les enseignants, les parents, les leaders communautaires.
- Une liberté de communiquer à l'école et dans la communauté sur les sujets sensibles (égalité genre, santé sexuelle et reproductive, démocratie et bonne gouvernance.)

Une visibilité accrue du programme dans les écoles et communautés ciblées et d'autres écoles environnantes.

Output 2.4. Activité 2.4.

Organisation de 864 séances d'animation de cours d'alphabétisation et discussions sur les thématiques du programme pour 240 apprenants en alphabétisation 200 femmes et 40 hommes) sur 8 sites

Formation des alphabétiseuses : La réalisation de ce output a commencé avec l'identification et la formation de 8 alphabétiseuses venues de Dapaong, Kara, Bassar, Sokodé, Tchamba, Tohou, Kpalimé, Tsévié. Pendant une semaine, 7 femmes et 1 homme venus des 8 localités ont renforcé leur compétences en andragogie (technique d'enseignement des adultes) afin d'aider les analphabètes surtout les femmes à acquérir des compétences en lecture, écrire et calcul. Cette formation sous forme de recyclage a renforcé leur capacités et leur a donné plus d'aptitude à mieux s'équiper en méthodologie d'enseignement des adultes sous la facilitation de la cheffe division de l'alphabétisation de la région maritime au Togo qui est l'autorité compétente en la matière. C'est grâce à cette formation recyclage que les alphabétiseuses donnent aisément les cours sans difficultés aujourd'hui.

Formation des membres du comité d'alphabétisation (CA)

Après la formation des premiers acteurs que sont les alphabétiseuses, s'en est suivie celle des membres du comité d'alphabétisation qui est le comité d'encadrement et de suivi des activités d'alphabétisation dans chaque localité. Ainsi 24 personnes ressources, leaders communautaires venues de 8 localités:

- maîtrisent leur cahier de charge et sont bien outillés pour mieux suivre et gérer les activités des 8 centres d'alphabétisation.
- Chaque membre du CA comprend son rôle et ses responsabilités en tant que membre du comité de gestion du centre d'alphabétisation et est capable de bien jouer son rôle.
- Les 24 membres du CA maîtrisent quelques notions sur les généralités relatives à l'alphabétisation et sont motivés à accompagner ODOS dans ses objectifs de lutte contre l'analphabétisme.

Equiper les 8 centres d'alphabétisation

Le démarrage des cours d'alphabétisation dans les centres a été également possible grâce à l'équipement des 8 centres. En effet, les 8 alphabétiseurs ont été équipés de matériels tels que les règles-plates, les boîtes de craies, les papiers rames, les livres et autres matériels qui constituent leurs matériels didactiques et pédagogiques. De même, 240 apprenantes ont également été équipées de matériels tels que les livres (syllabaires, calculaires) pour mieux suivre et assimiler les cours.

	Animation des cours d’alphabétisation dans les centres A cette étape des cours d’alphabétisation 576 séances ont été réalisées dans les 8 localités ciblées. À l’endroit de 251 apprenantes dont 18 hommes et 233 femmes. Ces apprenantes et apprenants commencent à acquérir des connaissances en lecture, écriture et calcul et des compétences de vie Suivi des cours d’alphabétisation dans les centres. Le suivi dans les 8 centres d’alphabétisation a permis de constater que les apprenants sont en train d’acquérir de nouvelles connaissances. A l’étape actuelle la majorité des apprenantes savent écrire des syllabes et des mots et certaines des phrases. Elles sont capables d’écrire au moins leurs noms et numéros de téléphone. Elles arrivent à faire des calculs au marché au cours des ventes et activités génératrices de revenus.
jan-juin 20xx	
juillet-déc. 20xx	
jan-juin 20xx	
juillet-déc. 20xx	

3. Suivi du budget

Avez-vous suivi le budget prévu?

- ☒Oui
- ☐Non

Date : 31 juillet 2025

Aurez-vous besoin de modifier des postes budgétaires ?

- ☐Oui
- ☒Non

Date : 31 juillet 2025

Avez-vous réajusté le budget prévu selon le montant en SEK qui vous reste?

- ☐Oui
- ☒Non

Date : 31 juillet 2025

Veillez noter les commentaires nécessaires ci-dessous et inclure toute préoccupation ou information sur votre suivi de budget à votre personne de contact à PMU, bien avant que cela ne cause de problèmes. Cette communication nous permettra de vous soutenir pour trouver des solutions ensemble. (Notez aussi que les écarts du budget doivent être expliqués dans Annexe 2.16.1, qui est une annexe aux rapports annuels et finaux.)

Veillez noter : Si ceci est votre rapport semestriel (jan-juin), vous pouvez maintenant envoyer le document entier en format Word à votre personne de contact à PMU.

B. A remplir lors du rapport annuel (juillet-décembre) et lors du rapport final

Date de la dernière mise à jour de la partie B31 juillet 2025

1. Résultats atteints de l'intervention (outcomes)

Décrivez les résultats atteints de l'intervention (outcomes, selon la gestion basée sur les résultats, c.-à-d. à un niveau général) ou le progrès réalisé vers les résultats attendus. Décrivez aussi les facteurs qui sont susceptibles d'avoir influencé les résultats.

Par **outcomes** PMU entend : des évènements ou changements dans les conditions, le comportement ou les attitudes, indiquant un progrès vers les résultats attendus. Les outcomes sont spécifiques, mesurables et significatifs et mettent l'accent sur un changement de comportement. (Des méthodes de collection de données sont, par exemple, les interviews, les sondages, les statistiques, les observations, les ateliers de la méthode « collecte de la récolte » (« outcome harvesting » workshops) etc.

Outcomes attendus	Description du progrès /des outcomes atteints
Outcome 1 ODOS a une stratégie appropriée pour implémenter le programme. La stratégie élaborée comporte des facteurs pertinents qui déterminent le comportement et la manière de penser des groupes-cible par rapport aux thématiques abordées. La coordination de ODOS	Janvier – Décembre 2024 Les ambassadeurs, l'ensemble des parties prenantes et la coordination de ODOS ont appliqué l'Approche Basée sur les Droits (ABD) dans l'implémentation des thématiques du programme. Cette approche a renforcé l'engagement des groupes cibles en mettant l'accent sur la protection de leurs droits et leur responsabilité en tant qu'acteurs à part entière dans l'atteinte des résultats. Janvier – Juin 2025 L'équipe de ODOS et les ambassadeurs ont amélioré non seulement leurs compétences d'intervention en matière d'Approche Basée sur les Droits (ABD), mais aussi ils ont renforcé leurs capacités de

et les ambassadeurs appliquent l'ABD dans l'implémentation des différentes thématiques composant le programme.	planification et de coordination des activités liées aux thématiques du programme.
Niveau individuel Outcome 2.1 Gouvernance démocratique Sur les sites du programme les membres des clubs, les élèves des écoles, les enseignants, les parents d'élèves et les jeunes apprentis donnent librement leurs avis et opinions sur la gestion des biens publics et des affaires qui les concernent dans leurs milieux.	Janvier – Décembre 2024 La participation des différents groupes cibles dans les processus de prise de décision a énormément augmenté. Les discussions et les débats entre élèves et parents ; entre élèves et enseignants ; des élèves entre eux ; entre apprentis et patrons sont plus fréquents et incluent une diversité d'idées, ce qui enrichit les décisions finales et évite les conflits. Ce changement est dû au fait que le programme offre des cadres d'échanges entre débiteurs d'obligation eux-mêmes encouragent les enfants et les jeunes à s'exprimer, à poser des questions et à donner leurs avis même s'ils sont contraires à la tendance générale afin d'améliorer la gestion de la chose collective et favoriser le vivre ensemble. Ainsi, la gestion des ressources et biens communs tels que les cotisations, les fonds d'organisation des semaines culturelles dans les écoles etc. est devenue plus transparente grâce à l'implication collective dans chaque décision. Cette transparence renforce la confiance entre les parties prenantes et incite à une gestion plus responsable et plus équitable. Ces changements ont engendré un environnement où chaque individu se sent valorisé et encouragé à contribuer activement à la gestion des affaires qui les concernent, renforçant ainsi la cohésion et le bien-être de leur communauté. Janvier – Juin 2025 De manière générale, la conscience citoyenne chez les élèves a été renforcée, de même que chez les enseignants, les parents et les jeunes apprentis. Les élèves ont développé l'esprit critique et la capacité à donner leurs opinions de manière constructive lors des séances d'animations de clubs, de sensibilisations et d'émissions radio. Le dialogue intergénérationnel s'est intensifié dans la communauté, surtout avec les enseignants face auxquels ils ont fait des propositions qui sont passées. Avec les parents également, ils arrivent à négocier et à obtenir le droit à la parole. Exemples : Grâce aux formations données au cours de ce programme, certains élèves ont réussi à faire passer leurs propositions sur les dispositions à prendre pour améliorer les clubs scolaires. Les élèves font preuve d'une meilleure redevabilité scolaire, ceci se traduit par leur participation à différents aspects des activités de gestion de l'école, ce qui facilite le fait que les enseignants acceptent collaborer avec eux.

Outcome 2.2 Egalité genre et autonomisation de la femme Sur les sites du programme les femmes commencent à jouir des mêmes droits que les hommes. Les jeunes filles, les jeunes garçons, les femmes et les hommes des sites du programme commencent à jouer des rôles dans la société sans tenir compte de leur sexe	Janvier – Décembre 2024 Sur les sites du programme, des avancées progressives sont observées dans la reconnaissance des droits des femmes et des jeunes filles, notamment en matière de participation aux décisions communautaires et familiales. Grâce aux sensibilisations continues, un nombre croissant de femmes prend progressivement la parole en public même si certaines hésitent encore. Les hommes sont de plus en plus ouverts à la participation des femmes aux décisions, aussi bien dans les foyers que dans les affaires communautaires. De ce fait, on retrouve beaucoup plus de femmes dans les sphères de prise de décision et à des niveaux de responsabilité dans les organisations communautaires telles que les COGES, les APE, les CVD/CCD. La compréhension des notions d'égalité des rôles est de plus en plus visible chez les jeunes filles et garçons à travers des attitudes plus inclusives dans les interactions quotidiennes, entre les frères et sœurs qui font les travaux ensemble. A l'étape actuelle du projet, les populations ont pris conscience que le rôle ou le travail ne dépend pas du sexe mais de la compétence. Grâce aux sensibilisations, de nouvelles filles se lancent dans les sports dits masculins. 1487 femmes de 50 GVEC des sites du programme connaissent désormais les mécanismes et les voies et moyens pouvant leur permettre d'animer efficacement les groupements dans la cohésion. Elles pourront mieux sécuriser les fonds endogènes qu'elles ont pu mobiliser à travers leur système de tontine servant d'épargne et crédit entre elles. L'un des volets clés du programme – l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul par les femmes et les filles – n'a pas encore été mis en œuvre. L'activité associée a été reprogrammée pour 2025 à la suite des modifications du calendrier initial avant le démarrage du programme.
Les femmes/filles des sites du programme sont de plus en plus nombreuses à commencer à lire, écrire et calculer. Les femmes /jeunes filles ont renforcé leur capacité économique et financière	<u>Janvier – Juin 2025</u> Les élèves filles comme garçons s'engagent de plus en plus dans des activités et rôles autrefois considérés comme réservés à l'autre sexe; il s'agit de nettoyer le tableau, balayer la classe, être major de classe ou major général d'école, monter le drapeau, être porte parole des élèves auprès des enseignants... Ce qui améliore leur estime de soi et leur motivation scolaire. Les stéréotypes de genre qui limitaient certains élèves sont brisés, ce qui permet à chacun de donner le meilleur de lui-même, surtout dans les matières dites réservées à un genre (ex : maths pour les garçons, littérature pour les filles). Sur la base de leur propre témoignage et le

	témoignage de leurs parents, les filles s'impliquent davantage dans les activités des clubs, les clubs de sports, les prises de parole en classe et en conseil d'élèves. Les garçons participent à des activités perçues comme féminines (ex : soin, cuisine), développant ainsi de nouvelles compétences. Les élèves membres des clubs se respectent mutuellement, indépendamment de leur sexe. Ce qui entraîne une baisse du harcèlement sexiste et des moqueries liées aux rôles de genre. Les élèves filles prennent des initiatives en occupant des rôles non conventionnels et deviennent des modèles positifs pour leurs camarades. Les élèves filles comme garçons élargissent leur vision de ce qu'ils peuvent devenir : plusieurs filles rêvent de devenir ingénieures ou mécaniciennes pour réparer les avions et navires, certains garçons veulent devenir enseignants à la maternelle ou esthéticiens. En travaillant ensemble au-delà des rôles traditionnels, les élèves (filles et garçons) développent des valeurs de solidarité, de respect mutuel et de collaboration.
Outcome 2.3 Procréation responsable Les populations en âge de procréer des sites du programme commencent par planifier les naissances selon des critères sociaux économiques dont ils ont la décision. Les femmes/jeunes filles et jeunes garçons des sites du programme ont commencé à accéder librement aux soins de santé sexuelle et reproductive.	Janvier – Décembre 2024 Les actions menées dans le cadre du programme ont renforcé les connaissances des populations en âge de procréer sur les enjeux liés à la planification familiale et à la procréation responsable. De plus en plus de couples discutent ensemble des décisions liées aux naissances en prenant en compte des critères socio-économiques dans ces choix. L'accès aux services de santé sexuelle et reproductive reste encore limité pour certaines femmes et jeunes filles principalement en raison des barrières socioculturelles qui résistent chez certains. Cependant, des avancées notables sont observées, avec une perception plus positive du rôle des sage-femmes et un début de changement d'attitude concernant la consultation régulière des structures de santé. Les jeunes commencent également à mieux s'informer sur la sexualité responsable, notamment grâce aux discussions engagées avec les ambassadeurs du programme et les sages femmes qui sont partenaires dans la mise en œuvre du programme. <u>Janvier-Juin 2025</u> Les avantages de la planification des naissances et de la santé sexuelle reproductive sont de plus en plus mieux assimilés par les populations qui prennent des dispositions pour éviter des naissances rapprochées. Plus de femmes acceptent consulter les sage-femmes pour des conseils et adopter des méthodes contraceptives. De

	même les hommes de leur côté acceptent de plus en plus que leurs femmes bénéficient des soins de santé sexuels et surtout en matière de planification familiale. Quant aux jeunes ils consultent les services de l'ATBEF (Association togolaise pour le bien-être familial) pour se faire prendre en charge dans les soins de santé sexuelle et de procréation responsable en vue d'éviter des grossesses indésirées.
Niveau Société Civile Outcome 3 Les organisations participantes du programme, y compris Les associations religieuses et les Départements de l'EADT commencent par avoir des règlements intérieurs et des statuts. Les organisations participantes du programme commencent par fonctionner en intégrant les notions de bonne gouvernance, d'égalité genre, dans tous les domaines de leurs activités	Janvier 2024 à juin 2025 Les organisations de la société civile, les associations religieuses et les Départements de l'EADT engagés comme partenaires et parties prenantes aux côtés de ODOS pour la mise en œuvre du programme consolident le respect des règlements intérieurs et procèdent à leur révision au besoin, renforçant ainsi leur structuration et leur gouvernance. Exemple : le département du conseil des hommes de l'EADT avec l'appui continu de ODOS dans le cadre de ce programme a actualisé ses statuts et son règlement intérieur pour se conformer aux standards. Parallèlement, elles démontrent progressivement l'intégration effective des principes de bonne gouvernance et d'égalité genre dans l'ensemble de leurs activités favorisant ainsi des pratiques plus inclusives.
Niveau Institutionnel Outcome 4 Les chefferies traditionnelles des sites du programme ont commencé par promouvoir les thématiques du programme au sein de leur communauté. Les enseignants et directeurs ont commencé par prendre des initiatives pour promouvoir les thématiques du programme dans leurs établissements scolaires. Les directeurs d'école et les enseignants sont actifs dans la divulgation des thématiques du programme.	Juillet – Décembre 2024 Les chefs traditionnels de plus en plus engagés à la cause du développement de leurs milieux saisissent continuellement toutes les opportunités de rassemblement que ce soit des leaders communautaires, d'autres chefs traditionnels ou de la population en général pour promouvoir les thématiques du programme. Les enseignants, les Directeurs des établissements ciblés les encadreurs de clubs ont pris des initiatives autonomes pour promouvoir les thématiques du programme. Ils ont intégré ces thématiques dans leurs enseignements quotidiens des cours d'Éducation Civique et Morale (ECM) et ont organisé des activités de sensibilisation à l'endroit de tous les élèves de leurs établissements. Les directeurs d'école et les enseignants encadreurs sont devenus des ambassadeurs actifs du programme non seulement au sein de leurs écoles mais aussi auprès d'autres collègues enseignants et directeurs d'autres écoles lors de leurs rencontres habituelles entre eux. (Le directeur du CEG Fidokpui ayant appris l'existence du programme auprès de sa collègue du CEG Agoè Ouest a contacté en Novembre 2024 la Coordination de ODOS pour solliciter l'implémentation du programme dans son école. Le Directeur Régional de l'Éducation de la région plateaux Ouest ayant pris connaissance du programme en octobre 2024 a sollicité

l'appui de ODOS pour la mise en œuvre du programme dans sa région éducative)

Janvier – Juin 2025

L'engagement accru des directeurs d'école et des enseignants dans la promotion des thématiques du programme dans leurs établissements scolaires se traduit en ces termes :

- Dans les 10 écoles du programme, les enseignants encadreurs ont organisé de leur propre initiative des journées de sensibilisation sur l'égalité genre et la lutte contre les violences en milieu scolaire, en impliquant les élèves, les parents et les autorités locales.

- Les thématiques du programme sont désormais intégrées dans les leçons quotidiennes classiques par les enseignants d'ECM et de SVT, comme exemple, au CEG Tsévié ville 2, leur professeur de sciences de la vie et de la terre (SVT) a intégré des discussions sur l'hygiène menstruelle et la santé reproductive dans ses cours.
- Dans tous les 12 clubs, des élèves médiateurs ont été élus, avec l'appui des enseignants encadreurs, pour gérer pacifiquement les conflits et promouvoir la tolérance parmi leurs pairs. Cette initiative est conjointement prise aussi bien par les élèves que par les enseignants.
- Les directeurs des établissements ciblés sont devenus des relais du programme dans leurs communautés éducatives.
- Les élèves filles comme garçons membres des clubs se sentent davantage écoutés, valorisés et protégés, ce qui renforce leur assiduité et leur motivation scolaire, **on note** également dans toutes les écoles, une baisse du taux d'abandon scolaire des filles, ceci est attribuée selon les directeurs d'écoles à l'attention portée à leurs besoins spécifiques par les activités des clubs et la sensibilisation sur leurs droits.

Retenons également que parmi les élèves, émerge une conscience citoyenne active, surtout chez les jeunes filles, qui osent désormais faire entendre leur voix.

Composante 4

Les enfants de moins de 15 ans ont accès aux droits à l'éducation et à la nutrition et sont préparés à profiter pleinement de leur enfance et de préparer leur avenir (pour une vie d'adulte épanouie, équilibre et

Septembre à Décembre 2024

Grâce aux actions menées dans le cadre du programme, des avancées significatives ont été constatées dans l'accès des enfants à leurs droits fondamentaux en matière d'éducation et de nutrition. Ces enfants, bénéficient désormais d'un cadre éducatif plus structuré et de repas équilibrés qui améliorent leur développement physique et cognitif tout ceci avec le soutien des débiteurs d'obligation tels que les leaders traditionnels et les autorités locales

stable) dans de bonnes conditions. Ils sont entretenues par leurs parents dont les opportunités d'entrepreneuriat sont renforcées. Ils sont aussi entourés par les débiteurs d'obligation tels que les leaders traitionnels et les autorités locales qui remplissent leurs obligations vis-à-vis des enfants.	
--	--

2. Résultats atteints par indicateur de l'intervention

Insérez tous les indicateurs de votre demande approuvée dans la colonne « Indicateur approuvé ». Dans la colonne « Résultats... », décrivez les résultats atteints jusqu'ici par indicateur. N'oubliez pas d'inclure d'éventuels effets secondaires inattendus, ni de décrire les résultats du renforcement de votre capacité organisationnel, pierre de construction 5. Ventilez tous vos résultats concernant les groupes cibles par sexe, âge et/ou autres catégories pertinentes comme par ex. minorité spécifique ou groupe marginalisé.

Veuillez noter: Si vous employez une méthode sans indicateurs, ou une autre méthode de suivi des résultats, par ex. *Outcome Harvesting*, vous pouvez remplacer cette partie par votre propre formulaire de résultats avec des explications. Vous pouvez aussi utiliser votre Cadre logique original en ajoutant une colonne pour les résultats et effets secondaires, et le copier et coller ici. Notez que les résultats doivent tout de même être fondé sur des preuves. Contactez votre personne de contact à PMU pour avoir son approbation.

Indicateur approuvé	Résultats, effets secondaires, date du rapport
Indicateur 1.1 Existence de stratégie appropriée pour l'implémentation du programme	Juillet – Décembre 2024 Une stratégie d'intervention a été définie pour la mise en œuvre du programme tenant compte des restrictions budgétaires et temporelles annoncées avant le démarrage du programme, intégrant une approche participative et inclusive avec les parties prenantes locales. Son implémentation repose sur l'implication des ambassadeurs communautaires, des chefs traditionnels et des leaders religieux qui ont renseigné sur les éléments ODOS a mis en place une stratégie qui prend en compte les facteurs socioculturels pertinents influençant le comportement et la manière de penser des groupes cibles de chaque localité par rapport aux thématiques du programme. Cette approche a permis de mieux adapter les activités du programme aux besoins et aux attentes des bénéficiaires.

Indicateur 1.2 L'efficacité des facteurs pertinents que comporte la stratégie permettant de comprendre la manière de penser des groupes cibles par rapport aux thématiques abordées. ● Facteurs anthropologiques ● Facteurs sociaux ● Facteurs économiques ● Facteurs financiers ● Facteurs traditionnels /culturels	Juillet – Décembre 2024 L'analyse des contextes locaux a permis d'adapter les stratégies d'intervention en fonction des réalités socioculturelles et économiques des bénéficiaires. L'implication des leaders communautaires a facilité l'acceptation des messages de sensibilisation, bien que certains blocages structurels persistent sur les thématiques liées à l'égalité de genre et à la procréation responsable. Par exemple, dans la plupart des communautés, même à ce jour, des difficultés subsistent sur la question du partage des terres, non pas parce que les hommes refusent de donner la terre aux femmes, mais parce que la terre continue d'être considérée par beaucoup de ces communautés comme un bien collectif. Mais en réalité, il s'agit pour beaucoup d'une fuite en avant. Des hommes qui ont la charge de ces biens collectifs que sont les parcelles de terre de la famille les vendent parfois à l'insu des autres membres de la famille, les privant de la possibilité d'hériter et de jouir de ces biens qui leur appartiennent tous. Ces aspects sont intégrés dans la stratégie et dans les messages de ODOS. Cela permet de poser les débats autour de ces blocages, de dénoncer ces phénomènes de manière ouverte et sans crainte afin de prévenir ces états de fait.
Indicateur 1.3 Les politiques thématiques révisées aux besoins : ● Politique de Bonne gouvernance et de démocratie, ● Politique de Santé de la reproduction et de la procréation responsable ● Politique de l'Egalité genre et de l'autonomisation de la femme ● Mécanisme de plainte	Juillet – Décembre 2024 Les différentes politiques ont été révisées et validés par le nouveau Conseil d'Administration de ODOS pour corriger les insuffisances et faciliter leur mise en œuvre face à de nouvelles réalités du terrain. Le mécanisme de plainte a été amélioré afin de repenser le processus de prise en compte et de gestion des plaintes et s'assurer que des plaintes légitimement posées ne soient pas ignorées. Ces aspects ont suivi les recommandations de la mission d'audit institutionnel de PMU suite à leur rencontre avec le nouveau Conseil d'Administration.
Indicateur 2. 1. Nombre de séances de divulgations réalisés par les animateurs de clubs Nombre de plaidoyers menés auprès des autorités instit... Nombre d'initiatives prises par les clubs pour pratiquer la démocratie, bonne gouvernance et citoyenneté.	Juillet – Décembre 2024 48 séances d'animation des clubs ont été organisées dans 12 clubs d'enfants par les animateurs de clubs et ont touché au total 2643 élèves dont 1686 filles et 954 garçons. Ces séances d'animation de club ont permis de faire comprendre aux élèves membres des clubs les thématiques du programme et de les amener à changer de comportement en mettant en pratique les principes de ces thématiques.

05 actions de plaidoyers ont été organisées par les animateurs de clubs à l'endroit de **03** inspections des écoles et **02** mairies.

- Les élèves membres des clubs de **03** collèges (CEG Nassable, Collège Agoè Ouest, CEG Tsévié ville 2) ont mené les plaidoyers à l'endroit de leurs inspections éducatives afin de trouver des solutions aux défis tels que : infrastructures inadéquates, manque de ressources pédagogiques et insécurité au sein des établissements. Les inspections ont accueilli favorablement les demandes et ont promis de les prendre en compte comme priorités dans les demandes de ressources à leurs hiérarchies.
- Par ailleurs, les élèves membres des clubs de **02** écoles (EPP wémé et CEG Zébévi) ont mené des actions de plaidoyer auprès de leurs mairies pour des défis similaires (insécurité et besoin de clôture des établissements). Les mairies ont également rassuré les élèves et leur ont promis de rechercher activement les financements nécessaires pour clôturer leurs établissements et leur garantir la sécurité dans leur apprentissage.

72 initiatives ont été prises par les élèves membres des clubs pour promouvoir la pratique de la démocratie, de la bonne gouvernance et de la citoyenneté parmi lesquelles nous pouvons citer :

- L'organisation des élections dans les clubs pour élire les membres du conseil d'administration des clubs. Cela apprend aux élèves l'importance de la participation citoyenne, de la pratique de la bonne gouvernance.
- Les réunions régulières des clubs où les animateurs animent les clubs à travers les thématiques du programme et où les élèves discutent entre eux des problèmes de l'école et proposent des solutions, encouragent le dialogue et la prise de décision collective démontrant la pratique de la démocratie au sein des clubs. De même, la prise de parole des élèves membres des clubs lors des réunions ou des événements scolaires pour exprimer leurs idées et leurs préoccupations est une preuve supplémentaire.
- L'organisation des journées de nettoyage dans les écoles par les élèves membres des clubs démontre l'importance de l'engagement des élèves dans la protection de l'environnement.

(Au CEG Agoè Ouest la directrice a confirmé la mise à disposition par leur inspection des manuels scolaires aux élèves vulnérables ou nécessiteux au cours de l'année scolaire 2024-2025).

(Pour ce qui concerne les actions de plaidoyer de l'EPP Wémé et du CEG Zébévi, aucune mesure n'a encore été prise).

Janvier 2024 – juin 2025

- **246 séances de sensibilisation** ont été menées par les élèves membres des clubs des établissements ciblés traduisant une meilleure appropriation des thématiques du programme par les élèves. Ces derniers jouent un rôle actif dans la vulgarisation des messages clés au sein de leurs établissements et communautés.
- Au total **24 actions de plaidoyers** ont été menées par les élèves auprès des autorités communautaires (Maires, Chefs traditionnels, les responsables de l'association des parents d'élèves, les directeurs d'école) ce qui témoignent une montée en compétence des membres des clubs en matière de communication, de négociation et de prise de parole en public. Tous les élèves membres des clubs ont progressivement appris à exprimer leurs préoccupations de façon organisée et structurée. Les activités de plaidoyer ont contribué à l'instauration d'un cadre de dialogue entre les élèves et les autorités éducatives et administratives de leurs écoles et de leurs localités.

La majorité des actions de plaidoyer ont abouti à des résultats probants.

Comme exemple, les élèves membres du club du CEG Agoè-Ouest ont fait un plaidoyer qui a permis à l'autorité de sécuriser leur établissement à travers la construction d'une clôture complète autour de l'établissement. Mais une autre demande formulée qui était la dotation de l'établissement d'une bibliothèque n'avait pas encore eu satisfaction. L'association des anciens élèves, informée que la demande de bibliothèque était toujours d'actualité, a pris le relais. Ils ont financé et équipé une bibliothèque complète (livres et ordinateurs), montrant ainsi que l'action citoyenne des élèves a eu un impact durable.

Un autre exemple de plaidoyer réussi est la création d'un club environnement par les responsables de l'établissement de l'EPP WEME à Tsévié suite aux plaidoyers répétés des enfants sur les problèmes liés à l'insalubrité et à l'environnement en général de l'école.

Depuis le début du programme, au total 29 actions de plaidoyers ont été réalisées.

Ce rapprochement favorise une meilleure prise en compte des préoccupations des élèves dans les prises de décisions éducatives et locales.

	- 44 initiatives internes prises dans les clubs (élections démocratiques, réunions participatives, règles de fonctionnement transparentes) illustrent une intégration progressive des valeurs de démocratie, de bonne gouvernance et de redevabilité dans le fonctionnement des clubs. Cela participe à la création d'une culture démocratique en milieux scolaires et communautaires. Au total depuis le début du programme, 116 initiatives ont été prises par les clubs pour illustrer la pratique de la démocratie, de la bonne gouvernance, de l'égalité genre et de la bonne citoyenneté. - 291 séances d'animations de clubs, les émissions radios et les sensibilisations de masse, ont permis d'élargir l'impact du programme au-delà des membres des clubs et des établissements ciblés. Ces séances encouragent l'engagement d'autres élèves, enseignants et acteurs communautaires autour des valeurs promues, créant ainsi une dynamique collective favorable à la transformation sociale. Au total 339 séances d'animation ont été réalisées dans les clubs depuis le début du programme.
Indicateur 2.2 Nombre de femmes Nombre de jeunes filles Ayant hérité Ayant accès à l'éducation/alphabétisation Ayant accès aux moyens de production Ayant librement accès aux soins de santé Participant librement aux prises de décision	Juillet – Décembre 2024 284 nouvelles femmes et 137 nouvelles jeunes filles accèdent désormais librement aux soins de santé. Elles vont librement en consultation et bénéficient du soutien et de l'accompagnement des sage-femmes pour les femmes qui ont besoin d'aide pour impliquer leurs maris dans le processus. 47 femmes participent aux décisions communautaires ; parmi elles, 23 sont invitées aux réunions dans la cour des chefs y compris dans les communautés musulmanes du programme. 63 jeunes filles ont affirmé être impliquées dans les décisions familiales. Janvier 2024 -Juin 2025 03 femmes sont rentrées en possession de leur héritage après le décès de leur mari. Environ 300 femmes ont eu accès aux centres d'alphabétisation sur 8 sites du programme. 87 nouvelles femmes et 203 nouvelles jeunes filles accèdent désormais librement aux soins de santé. Elles vont librement en consultation et bénéficient du soutien et de l'accompagnement des sage-femmes pour les femmes qui ont besoin d'aide pour impliquer leurs maris dans le processus.

	87 femmes participent aux décisions communautaires ; parmi elles. 77 jeunes filles ont affirmé être impliquées dans les décisions familiales.
Indicateur 2.3 Nombre d'hommes ayant joué un rôle préalablement réservé aux femmes Nombre de femmes ayant joué un rôle préalablement réservé aux hommes Nombre de jeunes filles ayant joué un rôle préalablement réservé aux garçons Nombre de Jeunes gens ayant joué un rôle préalablement réservé aux filles.	Juillet – Décembre 2024 128 hommes ont commencé nouvellement à s'impliquer dans l'éducation des enfants et les tâches ménagères. 63 femmes ont nouvellement soit participé soit pris des décisions économiques pour leurs foyers. 23 femmes sont invitées aux réunions dans la cour des chefs y compris dans les communautés musulmanes du programme 2 jeunes filles touchées par les messages du programme ont convaincu leurs papas de les inscrire dans une équipe et sont devenues joueuses de football à Sokodé. 102 garçons commencent à faire les travaux domestiques (laver assiettes, balayer la cour, préparer le repas au retour de l'école) dans des familles où seules leurs sœurs ou leurs mamans s'en occupaient exclusivement <u>Janvier 2024-Juin 2025</u> 205 nouveaux hommes ont commencé à s'impliquer dans l'éducation des enfants et les tâches ménagères telles que préparer le repas, faire la lessive, laver les assiettes. 102 femmes ont été consultées par leurs maris et ont donné leur avis avant des décisions économiques pour leurs foyers. 52 femmes ont participé aux réunions dans la cour des chefs y compris dans les communautés musulmanes du programme sur invitation des leaders communautaires 16 jeunes filles se sont inscrites à l'apprentissage des métiers dits d'hommes (09 filles en tapisserie à Dapaong, 3 en menuiserie alu, 4 en maçonnerie à Kara) 143 garçons commencent à faire les travaux domestiques (laver assiettes, balayer la cour, préparer le repas au retour de l'école) dans des familles où seules leurs sœurs ou leurs mamans s'en occupaient exclusivement
Indicateur 2.4 Nombre de femmes ayant été alphabétisées Nombre de jeunes filles ayant été scolarisées	<u>Janvier 2024-Juin 2025</u> 291 femmes sont en train d'être alphabétisées. Après 5 mois de cours, plusieurs arrivent à lire et écrire des lettres, syllabes, mots et certaines des phrases. Elles sont capables d'écrire au moins leurs noms et faire des calculs simplifiés. 462 filles ont été scolarisées.
Indicateur 2.5	<u>Janvier 2024– Décembre 2025</u> 26 jeunes filles de Vogan ont initié des activités Génératrices de Revenus avec l'appui de l'ambadrice qui les a sensibilisées et

Nombre de femmes ayant développé une AGR Nombre de jeunes filles ayant développé une AGR	qui a réussi à faire le plaidoyer pour le financement desdites AGR auprès du bureau de Compassion de Vogan.
Indicateur 2.6 Nombre d'hommes Nombre de femmes Nombre de jeunes garçons Nombre de jeunes filles En âge de procréer ayant eu recours à une méthode de planification familiale.	Janvier 2024– Décembre 2025 210 femmes, 95 jeunes garçons et 132 jeunes filles sensibilisés, ont déclaré utiliser une méthode de planification familiale. 152 hommes quant à eux encouragent ou accompagnent leur femme dans le processus. Janvier 2024-Juin 2025 301 femmes, 106 jeunes garçons et 204 filles ont témoigné utiliser une méthode de planification familiale. 198 hommes ont déclaré encourager ou accompagner leurs conjointes au centre de santé pour la planification familiale.
Indicateur 2.7 Nombre de femmes Nombre de jeunes filles Nombre d'hommes Nombre de jeunes garçons Ayant eu accès aux soins de santé sexuelle et reproductive.	Juillet – Décembre 2024 284 femmes et 137 jeunes filles ont nouvellement eu accès aux soins de santé reproductive avec le soutien des sages femmes impliquées dans la mise en œuvre du programme. Avec les sorties des ambassadeurs des jeunes filles prennent de plus en plus l'initiative de se rendre volontairement chez les sages femmes qui sont contentes de leur offrir un soutien et un suivi pour celles qui sont hésitantes. A Bassar, la sage-femme impliquée dans le programme a suivi et accompagné une jeune fille avec des conseils pendant plus de trois mois pour la soutenir. Janvier 2024 -Juin 2025 Les hésitations des femmes et des filles à consulter un centre de santé en matière de soin de santé sexuelle ont sensiblement diminué. 566 femmes ont consulté pour les consultations pré et postnatales, et 325 pour adopter une méthode contraceptive. 205 filles ont consulté pour des infections sexuelles et 290 pour des conseils pour éviter des grossesses indésirées.
Indicateur 3.1 - Nombre d'associations qui disposent de règlement intérieur - Nombre d'associations qui disposent de statuts	Janvier 2024 – juin 2025 28 OSC associées à la mise en œuvre du programme disposent de règlements intérieurs.
Indicateur 3.2 Nombre d'OSC qui ont intégré la notion de genre et de bonne gouvernance dans leurs activités.	Janvier 2024 – Juin 2025 17 OSC de sites du projet démontrent la prise en compte du genre dans leur organisation. Sur les 12 OSC associées aux activités de ODOS, 7 d'entre elles étaient des OSC féminines . Parmi ces OSC concernées, on peut citer entre autres « ONG Construisons ensemble » ; PAFED ; Dimension Humaine ; ADET ; APAF ; ISMED ; PRAC.

Indicateur 4.1 : Nombre de chefs qui ont pris nombre d'initiatives pour promouvoir les thématiques du programme.	Janvier 2024 – juin 2025 19 chefs traditionnels 5 Chefs cantons, chefs de village et chefs quartier prennent des initiatives pour sensibiliser leurs communautés sur l'égalité de genre, droits de la femme quant à l'accès des femmes aux service de santé et la procréation responsable. En exemple, à la suite des actions de ODOS, le grand chef de la ville de Tchamba a pris l'initiative de rassembler les hommes et les femmes de sa communauté pour partager le message important de la procréation responsable et de l'importance du soutien des hommes à leurs femmes dans le processus de planification familiale. A Bassar, le chef canton de la ville discute régulièrement avec les chefs quartiers et chefs village sous sa direction de la question des droits des femmes à l'héritage, les conflits occasionnés par la considération des terres dans les régimes de biens collectifs empêchant leur partage, ainsi que de la procréation responsable et du rôle des hommes et des femmes dans le choix d'une méthode de planification familiale. Janvier 2024 – juin 2025 11 chefs ont organisé en collaboration avec les CVD des séances de partage et de sensibilisation sur les thématiques de la SR/PR et de l'égalité genre. A kpalimé, Kara, Tohoun, Dapaong, et Tchamba par exemple, les chefs ont mobilisé les populations pour convaincre les hommes, surtout les maris des femmes pour permettre aux femmes de s'inscrire aux cours d'alphabétisation. Cette intervention des chefs a porté des fruits car la majorité des femmes ont participé aux cours d'alphabétisation sans problème. Pour apporter encore plus de soutien aux femmes dans l'alphabétisation, 2 chefs notamment celui de Kpalimé et Tchamba se sont portés volontaires pour faire partie des 3 membres du comité d'alphabétisation afin de mieux gérer les cas des maris opposants au droits à l'alphabétisation des femmes.
Indicateur 4.2 Nombre de directeurs et enseignants qui ont pris nombre d'initiatives pour promouvoir les thématiques du programme dans leurs établissements scolaires.	Janvier 2024 – juin 2025 13 enseignants engagés aux côtés du programme insèrent les thématiques du programme dans leurs cours ordinaires au-delà des cadres d'animation des clubs d'enfants eu égard aux effets des messages du programme sur les enfants membres des clubs. Janvier 2024 – juin 2025 À la suite des activités de renforcement de capacités et de sensibilisation menées dans le cadre du programme, plusieurs directeurs et enseignants se sont engagés dans la promotion active des thématiques du programme au sein de leurs établissements. - 15 enseignants d'ECM (Éducation Civique et Morale) et 12 enseignants de SVT (Science de la Vie de la Terre) ont progressivement intégré les thématiques telles que la citoyenneté, l'égalité genre, la participation démocratique, la bonne gouvernance, l'hygiène menstruelle, la santé sexuelle et reproductive dans leurs leçons, travaux pratiques et activités

	parascolaires. Des méthodes pédagogiques participatives ont également été adoptées afin de favoriser l'interaction et l'esprit critique chez les élèves. - 13 enseignants encadreurs des clubs des 10 établissements ciblés ont accompagné les élèves à mettre en place des clubs scolaires thématiques (clubs de citoyenneté et club d'environnement) animés par les élèves. Ces clubs ont permis d'impliquer activement les élèves dans la vie scolaire et de renforcer leur compréhension des valeurs démocratiques et citoyennes. - 22 Directeurs des établissements ciblés ont pris des initiatives pour renforcer la gouvernance participative dans les écoles : Ils ont mis en place la participation des élèves et des parents dans la gestion scolaire à travers la tenue de réunions de concertation avec les parents d'élèves, et la prise en compte des besoins exprimés par les élèves. notamment les besoins de responsabilisation ou d'implication des élèves dans la prise de décisions les concernant au sein des établissements scolaires. - 22 directeurs d'établissements et 13 enseignants encadreurs de clubs ont créé un environnement scolaire éducatif et épanouissant aux élèves : Ils ont initié l'organisation des journées thématiques lors de la célébration de leur semaine culturelle à travers l'affichage de messages de sensibilisation dans les salles de classe et sur les murs de l'établissement, tout en mobilisant l'ensemble des élèves et enseignants autour des thématiques du programme. 13 enseignants encadreurs de clubs ont organisé des séances de partage avec leurs collègues, au total 188 enseignants des 10 écoles ciblées ont participé à ces séances d'échanges et de partages.
Indicateur 4.3 Nombre de directeurs d'école qui ont collaboré avec les clubs des élèves dans la mise en œuvre des activités du programme Nombre d'enseignants qui ont collaboré avec les clubs des élèves dans la mise en œuvre des activités du programme	Janvier 2024 – juin 2025 10 directeurs d'école et 13 enseignants ont soutenu les clubs des élèves dans l'organisation des sensibilisations dans les écoles et dans les sensibilisations en dehors des cadres scolaires y compris pour les émissions radio. Janvier 2024 – juin 2025 • La participation active de 22 directeurs d'école a favorisé une meilleure intégration des clubs dans le fonctionnement global des établissements. Les élèves de ces clubs sont désormais perçus comme des acteurs légitimes de changement et bénéficient d'un appui de la part de tous les enseignants, élèves et parents des écoles ciblées. • L'implication des 13 enseignants encadreurs dans les activités des clubs a permis un meilleur accompagnement des élèves dans la compréhension et l'appropriation des thématiques du programme (droits des enfants, bonne

	citoyenneté, bonne gouvernance, démocratie, égalité genre, Paix, Protection de l'environnement, etc.). • Les 22 directeurs des écoles ciblées ont contribué à la création d'un environnement scolaire plus inclusif et participatif, grâce à la collaboration entre les enseignants et les élèves, les établissements ont enregistré une amélioration du dialogue enseignant-élève et une valorisation des initiatives des élèves. La dynamisation des clubs scolaires à travers le soutien et l'accompagnement des 13 enseignants et 22 directeurs a contribué à renforcer la motivation des membres des clubs, leur autonomie dans l'organisation des activités et la qualité des actions menées dans les clubs et dans les établissements.
Composante 4	
Niveau Individuel	
Indicateur 1.1 – 300 enfants (250 garçons et 50 filles) connaissent leurs droits	Septembre – Décembre 2024 Grâce aux séances de sensibilisation et aux activités éducatives, 310 enfants (250 garçons et 60 filles) ont été formés sur leurs droits fondamentaux. Ils comprennent désormais des notions clés telles que le droit à l'éducation, la protection contre l'exploitation et le droit à une identité légale. Environ 35 d'entre eux qui n'ont pas leurs actes de naissance ont commencé à réclamer de leurs parents qu'ils les leur fassent. Ces derniers ont approché les services chargés de la documentation nationale pour faire établir les actes à leurs enfants dans le cadre des processus d'établissement forains de fins d'année avec le concours des directeurs d'établissement.
Indicateur 1.2 – 300 enfants s'expriment en fonction de leur stade de développement sur toutes les activités les concernant	Septembre – Décembre 2024 À travers les visites dans les administrations et entreprises locales, les 310 enfants (250 garçons et 60 filles) ont eu la chance de découvrir plusieurs corps de métiers dans leurs préfectures et se sont exprimés sur les différents travaux qu'ils voudraient faire plus tard lorsqu'ils seront grands. Parmi ces métiers, il y a : Commissaire, Secrétaire, laborantin, conductrice d'engins lourds dans une entreprise industrielle, Secrétaire Générale de préfecture, agent d'état civil, avocat, médecin, Directeur de société, directeur d'école.
Indicateur 1.3 – 300 enfants comprennent les bases de leur plan de développement, notamment leur scolarisation	Septembre – Décembre 2024 Ayant découvert des métiers et occupations professionnelles qui les intéressent et s'étant exprimés sur ceux qui leur correspondent selon leurs centres d'intérêt après les explications des guides qui les ont reçus sur les filières et matières dans lesquelles il faut exceller à l'école pour réussir dans ces divers domaines, les enfants se sont engagés à être plus dédiés à leurs études et à faire plus régulièrement leurs devoirs de maison. Ils apprennent mieux leurs leçons selon les témoignages des parents

	ce qui donne l'espoir d'un engagement continu et de long termes dans les études, gage d'une réussite scolaire et ensuite sociale des enfants.
Indicateur 1.4 – 300 enfants maîtrisent les exigences d'une alimentation saine et équilibrée	Septembre – Décembre 2024 À travers des ateliers sur la nutrition et des démonstrations pratiques, les 310 enfants (250 garçons et 60 filles) ont été sensibilisés aux bienfaits d'une alimentation équilibrée. A cet effet, les parents ont témoigné que leurs enfants ont commencé par réclamer une alimentation équilibrée dans les situations où les repas qui leur sont offerts et qui tendent à manquer d'équilibre ou est trop répétitif. Ils demandent plus de fruits et sont prêts à dire à leurs parents de ne pas préparer par exemple de riz parce qu'ils ont eux-mêmes acheté et mangé du riz pendant la récréation à l'école.
Indicateur 1.5 – 300 enfants connaissent les signaux d'alarme pour se protéger contre les violences, abus et exploitations	Septembre – Décembre 2024 Bien que des séances pratiques ont montré une bonne compréhension des moyens de protection et des signaux d'alarme, il n'a pas encore été possible d'identifier des situations de violence des droits des enfants dans lesquelles les enfants auraient pu faire usage des aptitudes qu'ils ont acquises à travers la formation sur cette thématique.
Indicateur 1.6 – 300 enfants mobilisés pour mener des actions de revendication de leurs droits	Septembre – Décembre 2024 Les formations et causeries à l'endroit des enfants leur permettent désormais de réclamer la réalisation et le respect de leurs droits tels que l'accès à une identité légale (à travers l'établissement des actes de naissance), le droit à l'éducation à travers la réclamation des frais de scolarité, le droit à une nutrition saine et équilibrée à travers la réclamation ou la participation à la détermination des menus équilibrés et de ce fait le droit de s'exprimer et d'être entendu sur les questions qui les concernent
Indicateur 1.7 – 100 parents formés connaissent les droits des enfants et les respectent au quotidien	Septembre – Décembre 2024 Les 105 parents formés et entretenus sur les thématiques du projet font des efforts pour prendre en compte les droits des enfants notamment l'éducation et les loisirs, l'alimentation de qualité, protection contre toutes les formes de violence. Ces résultats sont possibles en partie parce qu'en amont, les parents retenus pour cette phase sont parmi les plus engagés pendant la phase précédente du projet No More Children in Domestic and Street Labor, identifiés et choisis dans le but d'augmenter les chances de réussite et de durabilité de cette phase en prenant en compte la participation active des bénéficiaires.
Indicateur 1.8 – 100 parents formés pratiquent une nutrition saine et équilibrée des enfants	Septembre – Décembre 2024 Les sessions de formation, de sensibilisation et de pratique ont permis aux parents d'être disposés à l'adoption de nouvelles

	pratiques alimentaires à travers l'introduction de fruits, l'attention aux potentiels d'apport caloriques et la variation des aliments proposés aux enfants avec la participation des enfants eux-mêmes.
Indicateur 1.9 – 100 parents sont devenus micro-entrepreneurs dans des unités de transformation	Septembre – Décembre 2024 Grâce aux formations en transformation agroalimentaire et production artisanale, 107 parents (95 femmes et 12 hommes) ont démarré une activité génératrice de revenus (AGR) et participent à des groupes d'épargne et de crédit pour assurer la pérennisation de leurs initiatives.
Indicateur 1.10 – 100 femmes/parents connaissent les stratégies entrepreneuriales agricoles et artisanales	Septembre – Décembre 2024 Les formations et les accompagnements ont permis à ce jour à 73 des 95 femmes d'entreprendre soit individuellement ou en groupe dans les activités Génératrices de revenus. Certaines d'entre elles rappellent au besoin les formatrices pour les accompagner dans leurs premières productions à la suite des formations qui sont organisées par le projet avec l'invitation de ces formatrices expérimentées dans la production de ces différents produits artisanaux
Niveau Société Civile	
Indicateur 2.1 – 7 comités locaux exercent leur rôle de pairs-éducateurs pour la scolarisation des enfants	Septembre – Décembre 2024 Les comités locaux continuent d'assurer un accompagnement actif des familles pour la scolarisation des enfants. À Vogan, M. Atandji, Président du CCD du canton de Koutimé, a mobilisé les membres du comité pour créer une initiative associative visant à prendre en charge certains enfants vulnérables à l'issue du projet. À Agoè, le comité de CCD, en partenariat avec la Direction Préfectorale de l'Action Sociale, a organisé deux réunions pour réfléchir aux mécanismes de durabilité des acquis du projet, garantissant un suivi continu des actions éducatives.
Indicateur 2.2 – 7 comités locaux exercent leur rôle de pairs-éducateurs pour la nutrition des enfants	Septembre – Décembre 2024 Les comités locaux ont renforcé leur rôle de sensibilisation à la nutrition infantile. À Tabligbo, une directrice d'école a apporté un soutien nutritionnel direct en finançant quotidiennement le petit-déjeuner d'un enfant orphelin, tout en offrant un appui alimentaire à cinq autres enfants lors des fêtes de fin d'année.
Indicateur 2.3 – 12 OSC accompagnent la promotion des droits à l'éducation et à la nutrition des enfants	Septembre – Décembre 2024 Les OSC impliquées dans le programme intègrent progressivement des actions concrètes pour améliorer la scolarisation et la nutrition des enfants. À Vogan, un pasteur membre du comité a pris en charge une femme et trois enfants, leur offrant un logement, une aide alimentaire et un soutien

	financier pour démarrer une activité de vente de haricots et de maïs, contribuant ainsi à leur autonomie.
Indicateur 2.4 – 7 comités locaux accompagnent les parents dans l'entrepreneuriat agricole et artisanal	Septembre – Décembre 2024 Les initiatives économiques communautaires prennent de l'ampleur grâce à l'engagement des comités locaux. Ceci est confirmé par l'exemple cité ci-dessus du Pasteur membre du comité qui a soutenu à Vogan une mère et ses enfants en leur offrant un capital de démarrage non remboursable pour lancer une activité génératrice de revenus (AGR), permettant ainsi une autonomie financière progressive.
Niveau Institutionnel	
Indicateur 3.1 – 6 Directions Préfectorales et 14 Mairies mobilisées pour la scolarisation et la nutrition des enfants	Septembre – Décembre 2024 Les Directions Préfectorales et les mairies ont démontré leur engagement pour la scolarisation et la nutrition des enfants en participant activement aux travaux des comités locaux et en apportant un appui institutionnel aux actions mises en œuvre.
Indicateur 3.2 – 14 chefferies traditionnelles mobilisées pour la scolarisation et la nutrition des enfants	Septembre – Décembre 2024 Les 14 chefferies traditionnelles ont joué un rôle déterminant dans la pérennisation des acquis du projet, en s'impliquant activement dans la promotion de la scolarisation et de la nutrition infantile. Leur engagement s'est manifesté par leur disponibilité constante, leur mobilisation pour sensibiliser les communautés. L'implication des chefferies traditionnelles dans la promotion de la scolarisation et de la nutrition infantile s'est traduite par des actions concrètes sur le terrain. Elles ont notamment joué un rôle de relais auprès des communautés, en recevant et transmettant les signalements de cas d'enfants déscolarisés ou en situation de vulnérabilité. Cela leur a permis d'intervenir en appui dans la recherche des familles ou proches concernées afin de faciliter le retour ou le maintien des enfants à l'école dans de meilleures conditions devant faciliter la scolarisation et la bonne nutrition des enfants. Par ailleurs, leur autorité et influence au sein des communautés ont été déterminantes pour convaincre certaines écoles publiques d'accepter l'inscription tardive d'enfants, même après les rentrées officielles. Dans certains cas, l'implication est allée jusqu'à des actions de terrain. À Tsévié par exemple, le chef se déplace personnellement de temps en temps à des endroits stratégiques comme les marchés ou les abords de marigots pendant les heures de classe, afin d'identifier des enfants déscolarisés. Lorsqu'il en repérait, il se chargeait de retrouver leurs parents pour régulariser la situation et nous fait appel au besoin pour un soutien en termes

	de fournitures scolaires comme ce qui est offert aux enfants identifiés dans le cadre du programme. À Agoè, l'intervention du chef traditionnel a permis d'obtenir l'accord d'un directeur d'école pour organiser dans un établissement scolaire, des cours de soutien au bénéfice des enfants ciblés par le projet.
Indicateur 3.3 – 6 Directions Préfectorales et 14 Mairies mobilisées pour l'appui à l'entrepreneuriat des parents	Septembre – Décembre 2024 Les autorités locales se sont engagées dans le cadre des travaux des comités à soutenir les femmes dans leurs initiatives entrepreneuriales à travers leur priorisation pour toute opportunité qui se présenterait du côté des autorités pour le soutien des femmes

Gestion, suivi et apprentissage

3.1 Décrivez d'éventuels changements concernant la structure des ressources humaines (de personnel ou de direction) qui ont eu lieu pendant cette période de rapport et qui sont pertinents pour cette intervention :

3.2 Expliquez d'éventuels façons dont PMU pourrait vous aider à renforcer et développer vos capacités de gestion et de leadership. Votre organisation, a-t-elle un besoin spécifique de renforcement de capacité auquel PMU pourrait répondre?

ODOS dispose d'un personnel qualifié et compétent capable d'implémenter les projets. Cependant, pour être plus efficace, un certain nombre de formation sont envisagés :

- Recyclage en Outcome Haversting ;
- Formation en Leadership organisationnel ;
- Formation en mobilisation des ressources ;
- Formation en gestion de projets (Pour certain) ;
- Formation à l'usage du logiciel SYSBNL ;
- Formation en gestion de ressources humaines
- etc

3.3.a Pour les partenaires qui ont envoyé leur plan de suivi à PMU

Si vous avez joint votre plan de suivi à votre demande d'intervention, expliquez ici comment vous avez suivi ce plan, décrivez et expliquez d'éventuels changements. Si vous voulez, vous pouvez envoyer un plan de suivi modifié.

3.3.b Pour les partenaires qui n'ont pas encore envoyé leur plan de suivi à PMU

Si vous n'avez pas de plan de suivi formalisé, donnez une brève explication ci-dessous :

Comment avez-vous assuré le suivi de l'intervention? Quelles méthodes de collectes de données employez-vous?

Qui a été responsable du suivi? À quelle fréquence?

Comment employez-vous les données collectées par le suivi?

Décrivez la participation des membres de la communauté et des bénéficiaires dans le suivi des activités.

Les méthodes choisies pour la collecte des données, donnent-elles des informations adéquates pour le compte rendu des résultats et pour l'adaptation de l'intervention? Insérez ici un exemple de votre plan de suivi, si vous le désirez.

Le suivi du programme repose sur une combinaison d'approches quantitatives et qualitatives, assurant une collecte et une analyse des données pour mesurer les avancées et ajuster la mise en œuvre.

Les données sont collectées à travers :

- Les rapports d'activités à l'attention des ambassadeurs ODOS et les fiches de collecte de changements.
- Les entretiens avec les bénéficiaires, les leaders communautaires et autres parties prenantes.

Responsables du suivi et fréquence

- Le Responsable Suivi-Évaluation (RSE) coordonne l'ensemble du processus.
- Les ambassadeurs ODOS assurent la collecte des données sur terrain et l'observation des changements et les transmettent à la coordination au moyen des formulaires mis à leur disposition. Les rapports des activités sont envoyés dès que les activités sont réalisées et les changements sont envoyés dès qu'elles sont collectés. Les ambassadeurs renseignent également les changements qui leur sont rapportés par toute autre partie prenante sur les sites
- Les OSC associées au programme, les leaders communautaires et toutes autres parties prenantes pertinentes servent de moyens de vérification des informations.

Les rapports d'activités sont compilés sur une base mensuelle pour voir l'avancée des activités par rapport à la planification avec les ambassadeurs. Les changements quant à eux sont analysés trimestriellement et consolidés dans les rapports du programme. Les analyses permettent de dégager des insights qui servent à adapter ou renforcer les stratégies au besoin.

3.4 Quelles sont vos sources de vérification ? Comment ces sources sont-elles accessibles à PMU ?

Les données sont collectées à partir d'outils en ligne accessibles à PMU et dernièrement principalement à travers les services de messagerie en ligne tels que Whatsapp où les rapports de terrain scannés sont envoyés régulièrement du terrain. La coordination collecte également directement certains témoignages de la part des bénéficiaires lorsqu'elle va sur le terrain.

4. Le réseautage et le plaidoyer

À PMU, nous voulons célébrer vos histoires de succès, apprendre à travers vos leçons apprises et aussi communiquer tout ceci à nos bailleurs. Nous souhaitons aussi connecter des partenaires et des réseaux et faciliter l'apprentissage mutuel entre nos partenaires.

Votre organisation, a-t-elle intégré de nouveaux réseaux, que ce soit des réseaux locaux, régionaux, nationaux ou internationaux ? Inscrivez ici les noms de ces réseaux et leurs objectifs. Expliquez comment la participation dans ces réseaux pourra contribuer à vos résultats attendus. Votre

organisation, a-t-elle eu du succès spécifique dans votre travail de plaidoyer ? Veuillez le décrire ci-dessous.

Veuillez aussi expliquer votre engagement dans d'autres réseaux auxquels votre organisation fait partie – comment votre organisation a-t-elle contribué à ces réseaux pendant la période du rapport, et qu'est-ce que cet engagement a ramené à votre organisation ?

ODOS a soumis récemment sa candidature pour rejoindre deux réseaux internationaux à savoir CIVICUS et Together 2030 :

CIVICUS est un réseau international fondé en 1993 qui rassemble plus de 17 000 membres, incluant des organisations de la société civile et des activistes individuels issus de plus de 175 pays à travers le monde. Il a pour mission principale de renforcer et protéger l'espace civique, de soutenir la participation des citoyens, et de défendre les droits de la société civile à travers des actions de plaidoyer, des formations et des échanges d'expériences entre ses membres. L'adhésion d'ODOS à CIVICUS représente une opportunité stratégique majeure pour l'organisation, lui offrant des opportunités de renforcement des capacités et échanges d'expériences, de plaidoyer et visibilité accrue sur la scène internationale, d'accès à des financements et opportunités de collaboration et de renforcement de la protection de la société civile et plaidoyer pour les droits humains.

Together 2030 est une initiative mondiale qui rassemble des organisations de la société civile et des acteurs engagés pour la mise en œuvre et le suivi des Objectifs de Développement Durable (ODD). Ce réseau vise à promouvoir une participation inclusive et significative des acteurs non gouvernementaux dans les processus de suivi et d'évaluation des ODD, en plaidant pour des politiques publiques plus justes et efficaces. En rejoignant Together 2030, ODOS pourra bénéficier d'opportunités de collaboration avec d'autres organisations partageant les mêmes objectifs, accéder à des ressources et bonnes pratiques en matière de suivi des ODD, et renforcer sa capacité de plaidoyer en s'appuyant sur une communauté d'acteurs engagés à l'échelle internationale.

En outre, ODOS est actif dans les réseaux dont il membre et a eu à travers le réseau UONGTO l'occasion de postuler à un appel à projets du Fonds Mondial de Lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme dont nous n'avons pas encore les résultats.

Convaincu que l'union fait la force, ODOS continue d'être actif dans les réseaux et faire son adhésion dans de nouveaux. Par rapport au leadership dans les réseaux, il faut noter que ODOS fait partie de plusieurs comités de réseaux. Comme exemple, ODOS occupe le poste de trésorier dans le cadre de concertation de la région maritime dans l'alphabétisation (CRC), ODOS est également membre du Commissariat aux compte de la coalition nationale de l'éducation au Togo, de la plateforme des OSC pour la protection des employés de maison (PODDDED) entres autre. Dans son souci d'élargir son réseau de partenariat, ODOS est l'un des initiateurs du réseau Togo for résilience (T4R) et occupe le poste de Présidence, réseau initié à la suite de sa participation à la conférence internationale sur le climat et la résilience organisé par SMC en collaboration de PMU de la Suède. En août 2025, le Coordonnateur National de ODOS est élu au poste de Secrétaire Général (SG) de l'Union des ONG du Togo (UONGTO).

5. Leçons apprises

Cette partie concerne les leçons que vous avez tirées de votre travail pendant l'année écoulée. Il s'agit tant des leçons apprises positives que des leçons apprises négatives/des défis. Il vous faudra peut-être prendre du temps pour réfléchir sur cela en tant qu'équipe d'intervention :

Les leçons apprises sur les méthodes, les stratégies, la théorie du changement, etc.

Quelles sont les idées ou les leçons apprises clés qui sont utiles pour votre organisation et que vous souhaitez partager avec PMU ? Avez-vous eu de nouvelles perspectives/connaissances sur la participation des parties prenantes, la sensibilité aux conflits, la durabilité et/ou sur les méthodes que vous employez, par exemple ?

Il est essentiel de savoir s'adapter aux circonstances actuelles – vous faudra-t-il faire des modifications en conséquence de vos leçons apprises ?

La principale leçon apprise dans la mise en œuvre de ce programme est la capacité de résilience face aux chocs tels que la restriction des financements et l'ajustement des activités du programme. Malgré ces défis, l'équipe a su réorienter les stratégies et optimiser les ressources disponibles pour maintenir l'essence du programme et poursuivre l'atteinte des objectifs fixés.

Nous notons également que les méthodes de collecte de données utilisées sont adaptées au suivi des résultats du programme. L'intégration de Outcome Harvesting permet de capturer les effets du programme même minimes, y compris ceux qui ne sont pas immédiatement mesurables par les indicateurs classiques anticipés dans la formulation du programme.

Une leçon notable apprise dans la mise en œuvre de ce programme est née de la difficulté rencontrée par certains acteurs de terrain, en particulier les acteurs communautaires identifiés comme ambassadeurs, à transmettre les informations sur le programme dans les délais requis, avec la régularité attendue, selon les formats et par les canaux établis par la coordination.

Cette situation a montré que le niveau académique des acteurs de terrain, qui sont les relais de proximité entre la coordination et les communautés, doit être à un minimum pour leur permettre d'assimiler aisément non seulement les thématiques, mais aussi les procédures, outils et modes de fonctionnement de la gestion du projet dans son ensemble.

Décrivez les activités liées à votre système de suivi et apprentissage qui vous ont conduit à ces leçons apprises pendant la période de rapport en question :

Cette leçon a été tirée à travers l'observation des impacts des restrictions budgétaires sur la mise en œuvre du programme. L'équipe a régulièrement analysé la situation, ajusté les activités en fonction des ressources disponibles et échangé avec les parties prenantes pour maintenir les objectifs essentiels. Cette approche adaptative a permis de maximiser les résultats malgré les contraintes.

L'analyse continue des informations envoyées du terrain, la gestion des difficultés rencontrées par les ambassadeurs à travers les accompagnements et les renforcements de capacités, ainsi que les échanges réguliers tenus lors des supervisions et des réunions de coordination, ont permis d'identifier les limites dans la collecte et la transmission des données. Le suivi des rapports transmis et la vérification de leur qualité ont mis en évidence ces difficultés, les écarts dans les

formats, ainsi que l'impossibilité pour certains d'entre eux d'utiliser de manière indépendante les outils basiques de collecte de données tels que Kobocollect.

Les occasions de retour d'expérience, intégrant les ambassadeurs et l'équipe de coordination notamment lors des sessions de renforcement de capacités, ont également favorisé la remontée des défis. L'ensemble de ces activités de suivi et d'apprentissage a conduit à la conclusion que des relais de terrain un peu plus qualifiés, recrutés et dotés d'un encadrement et d'outils adaptés, seraient plus à même d'assurer la régularité, la fiabilité et la qualité des données nécessaires au suivi efficace des actions du programme.

Apprentissage thématique : Commentez ici sur d'éventuels réflexions ou leçons apprises liées aux domaines thématiques prioritaires de PMU :

Les leçons apprises sont toutes liées aux trois thématiques déroulées dans le cadre du programme.

- Construction de la paix/culture démocratique
- Egalité des sexes
- Environnement/changements climatiques

• **Construction de la paix/culture démocratique**

Les témoignages des enseignants et des directeurs d'écoles qui se sont retrouvés dans des situations où les enfants ont réclamé des choses ou leur ont rappelé certains principes démocratiques, imposant d'eux d'aller dans la bonne direction, nous ont permis de comprendre que le fait trouver le moyen de mettre en avant les débiteurs d'obligation et les amener à porter eux-mêmes les messages des changements espérés favorisent leur engagement et diminue les chances de *blocage comportemental* ou de *résistance au changement*

• **Egalité des sexes**

Exemple concret : A Bassar, il a été observé que certains hommes, qui refusaient auparavant que leurs épouses utilisent une méthode de planification familiale, sont désormais ceux qui les accompagnent aux consultations chez la sage-femme. Ce changement est survenu après que plusieurs femmes, malgré leurs réticences initiales par crainte de la réaction de leur mari, ont décidé de se rendre auprès de la sage-femme de la ville. Face à cette inquiétude, cette dernière a ensuite pris l'initiative d'inviter et de sensibiliser avec succès les maris concernés, leur expliquant les bénéfices des services de santé reproductive.

Ce type de transformation constitue une preuve qualitative précieuse de l'impact du programme et oriente l'adaptation des stratégies. Sur la base de cette observation, l'approche adoptée consiste désormais à encourager toutes les femmes qui en ressentent le besoin à solliciter l'appui des sage-femmes pour convaincre leurs conjoints lorsque ces derniers s'opposent encore à l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive. Ces professionnelles, ayant reçu une formation approfondie sur ces enjeux, sont en mesure de jouer un rôle clé dans l'information et l'accompagnement des couples.

• **Environnement/changements climatiques**

L'observation des activités de mise en œuvre du programme, couplée de l'opportunité de renforcement de capacités lors d'une conférence à Lomé sur la paix, l'environnement, les changements climatiques organisé par PMU et SMC nous ont permis de prendre conscience que nous devons nous investir plus sur cette thématique afin d'implémenter des actions beaucoup plus pointues et plus impactant face à l'urgence et à l'importance de la thématique.

6. Modifications proposées

Vous attendez-vous d'atteindre les *outcomes* de votre intervention ou non ?
Avez-vous planifié des modifications de méthodes, d'activités, d'indicateurs de l'intervention pour vous permettre de mieux attendre ces *outcomes* ?

PMU encourage tous ses partenaires à faire les modifications nécessaires afin de s'adapter aux circonstances locales, mais s'il vous faut faire des modifications importantes (par exemple la modification des résultats attendus de l'intervention), assurez-vous d'avoir demandé et reçu l'approbation de votre personne de contact à PMU pour ces modifications, avant de les appliquer.

Des informations concernant la restriction des financements ont conduit, avant même le démarrage, à une modification de la structure de l'intervention. L'ordre des activités a été réajusté, certaines ont été comprimées ou supprimées et, malgré l'extension accordée jusqu'à juin 2025, la mise en œuvre effective ne représente que la moitié de la période initialement prévue. Cette situation impacte non seulement les activités et outputs, mais aussi l'esprit de la stratégie, qui reposait sur un déploiement progressif et un accompagnement à long terme.

Face à ces contraintes, nous mettons en œuvre le programme en cherchant à atteindre le maximum des résultats prévus, sans modifier formellement les indicateurs, mais en adaptant les méthodes et la planification. L'approche Outcome Harvesting, déjà utilisée, s'est avérée particulièrement utile pour capturer des changements, y compris ceux qui semblent mineurs à première vue mais qui peuvent, à terme, contribuer à l'atteinte des objectifs, potentiellement même au-delà de juin 2025. De plus, l'impact des restrictions est en partie atténué par le fait que le programme est mis en œuvre sur d'anciens sites, avec la plupart des acteurs habituels et à la suite de projets traitant des thématiques similaires, ce qui facilite l'adhésion et l'appropriation des actions.

Par ailleurs, certaines activités ont été restructurées pour optimiser les ressources disponibles. Par exemple, les formations initialement prévues séparément pour chaque type d'acteurs (ambassadeurs, institutions, autorités traditionnelles, OSC partenaires et sage-femmes) ont été réalisées conjointement. Cette approche a permis une redéfinition collective de la vision et de la stratégie du programme ainsi qu'un partage des défis et des solutions entre tous les acteurs. Toutefois, elle a aussi limité la possibilité d'approfondir les défis et opportunités spécifiques à chaque groupe, comme initialement prévu.

Malgré ces ajustements, nous restons engagés à maximiser les résultats du programme dans les limites des ressources et du temps disponibles, et nous avons bon espoir de réaliser le plus possible au regard des contraintes actuelles.

7. Gestion des risques

Décrivez les leçons apprises au sujet de la gestion des risques. Ajoutez d'éventuels risques nouveaux et les plans d'action qui ne se trouvent pas dans votre demande originelle. **Veillez mettre à jour votre plan de gestion des risques en faisant une copie du plan original de votre demande, l'insérer ci-dessous et ajouter vos modifications ci-dessous ou dans une nouvelle colonne dans votre plan.** Insérez vos commentaires sur le plan :

Ce que nous a appris la gestion des risques dans ce programme est que même les éléments jugés les plus stables peuvent soudainement basculer, remettant en question l'ensemble du projet. Lorsqu'un risque imprévu se matérialise sans avoir été anticipé, ses répercussions peuvent aller bien au-delà d'un simple impact : elles peuvent entraîner un arrêt brutal des activités. Cette expérience nous rappelle avec force qu'en gestion des risques, il ne suffit pas d'identifier les menaces évidentes, mais qu'il faut aussi se préparer à l'imprévisible. C'est ce qui motive l'intégration d'un nouveau risque qui est en fait avéré et déjà géré à savoir la suspension du financement du programme lié à des changements structurels au niveau de PMU. Si ce risque était anticipé, il serait présenté de la façon suivante :				
Risque : Suspension du financement, due à des changements structurels au niveau de PMU	Probabilité : Faible	Conséquence : très Forte	Plan d'action : Prévoir des scénarios alternatifs centrés sur les éléments clés du programme pouvant être réalisés même avec un budget limité. Mettre en place	Commentaire

			une veille stratégique pour anticiper les risques institutionnels et adapter rapidement la mise en œuvre. Renforcer les efforts pour diversifier les sources de financement	
--	--	--	---	--

Dans la situation actuelle où il déjà expérimenté et géré, le risque étant avéré, sa probabilité est donc de 100% donc très forte

Évènement/risque externe	Probabilité (faible/ moyenne/ forte/ très forte)	Conséquence (faible/ moyenne/ forte/ très forte)	Plan d'action (pour gérer et atténuer les conflits)	Commentaire
Suspension du financement, due à des changements structurels au niveau de PMU	Très forte	Très Forte	Prévoir des scénarios alternatifs centrés sur les éléments clés du programme pouvant être réalisés même avec un budget limité. Mettre en place une veille stratégique pour anticiper les risques institutionnels et adapter rapidement la mise en œuvre. Renforcer les efforts pour diversifier les sources de financement	Le risque de suspension du financement, due à des changements structurels au niveau de PMU ne s'est pas réalisé. Il y a eu plutôt une réduction du financement. Le plan de gestion de ce risque a été efficace puisque la planification de ce programme avait misé uniquement que sur certaines activités clés dont le budget disponible pourrait supporter.

Risque de corruption dans le pays/la communauté	Moyenne	Forte	Prévenir la corruption dans la communauté en divulguant la politique anti-corruption de ODOS aux partenaires et en sensibilisant sur les effets dévastateurs de la corruption de manière transversale. Agir de façon transparente vis-à-vis de la communauté.	Le risque de corruption sur les sites du programme ne s'est pas réalisé car le plan de gestion a été véritablement efficace. Il a permis d'amener la communauté à comprendre comment la corruption peut nuire à la mise en œuvre du programme et constituer un frein au développement local participatif. De ce fait, les communautés s'engageront à combattre de toutes leurs forces le phénomène de la corruption.
Grève des enseignants ou des élèves	Moyenne	Forte	Identifier des mesures alternatives de mise en œuvre du programme. Par exemple, les élèves étant le cheval de bataille du programme, une constitution des clubs peut être envisagée hors de l'enceinte des écoles et collèges en attendant la reprise des cours.	Le risque de grève des enseignants ou des élèves s'est réalisé faiblement, mais durant une courte période. Ce qui n'a pas empêché le déroulement des activités des clubs scolaires au sein des écoles. Ce risque n'a pas nécessité la mise en œuvre du plan de gestion envisagé.
Récupération des idéaux du programme par les politiques	Faible	Moyenne	Faire valoir le caractère neutre et éducatif du programme dans son implémentation.	Le risque de récupération des idéaux du programme par les politiques ne s'est pas réalisé. La neutralité et l'impartialité dans l'implémentation du projet ont pris le dessus sur des positions subjectives et

				partisanes de certains leaders communautaires.
Crainte des parents de laisser leurs enfants discuter des sujets de démocratie et de la bonne gouvernance avec les officiels.	Faible	Moyenne	Sensibilisation des parents sur le caractère apolitique et éducatif du programme. Implication des Membres des Ministères partenaires dans la sensibilisation pour donner une assurance.	Le risque portant sur la crainte des parents de laisser leurs enfants discuter des sujets de démocratie et de la bonne gouvernance avec les officiels ne s'est pas réalisé. Le plan de gestion mis en œuvre a permis de dissiper cette crainte au sein des parents et leur permettre de comprendre que leurs enfants sont des vecteurs importants pour l'instauration de la bonne gouvernance et la démocratie à la base.
Violence électorale	Moyenne	Forte	Sensibiliser les populations des sites du programme sur la non-violence et garder le caractère apolitique de ODOS.	Le risque de la violence électorale s'est faiblement réalisé sur les sites du programme. Le plan de gestion envisagé a contribué à atténuer un tant soit peu la violence électorale sur les sites du programme. Le caractère apolitique du programme n'est donc pas compromis malgré la faible réalisation de ce risque.
Risque lié à la perte du pouvoir de décision confié traditionnellement à l'homme par la société sur la femme.	Forte	Forte	Sensibiliser les hommes et la société et les impliquer dans des réflexions sur la participation de la femme à la prise de décision.	Le risque lié à la perte du pouvoir de décision confié traditionnellement à l'homme par la société sur la femme ne s'est pas réalisé car le plan d'action a permis de mettre les hommes au centre des actions portant sur la

Les élèves sont devenus plus responsables, respectueux et engagés dans leurs études. Les cas d'indiscipline ont fortement diminué. Lors des réunions des parents d'élèves, beaucoup de parents témoignent que leurs enfants qui sont membres du club sont plus concentrés, organisés et motivés à réussir à l'école. Cela se reflète aussi dans les résultats scolaires qui sont en nette progression.

Nous remarquons que ce programme a inculqué aux élèves des valeurs importantes comme la paix, la bonne citoyenneté, l'égalité entre filles et garçons, la bonne citoyenneté ainsi que la responsabilité face à leur avenir. Ces principes contribuent à former des élèves matures, capables de réfléchir, de dialoguer et de faire des choix éclairés pour leur épanouissement.

Je salue également l'engagement du directeur et des enseignants qui, avec le soutien du programme, veille à créer un environnement propice à l'application des thématiques et au développement de chaque élève. Les parents se sont de plus en plus impliqués et outillés pour accompagner les élèves dans la pratique des thématiques abordées.

Au nom de tous les parents je tiens à dire merci sincèrement à **ODOS** et son partenaire **PMU** pour avoir choisi notre école pour ce programme. Aujourd'hui, notre établissement est devenu une **école modèle**, tant pour sa discipline que pour l'excellence de ses élèves.

Je recommande vivement que ce programme soit étendu à d'autres écoles à travers le Togo, afin que d'autres élèves puissent aussi bénéficier de ses effets positifs sur leur éducation et leur avenir.

Analyse/conclusion : l'implication active du personnel éducatif et des parents dans la mise en œuvre de ce programme a renforcé son efficacité. Les enseignants veillent à l'application des thématiques abordées, et les parents s'engagent davantage dans le suivi et l'accompagnement des enfants dans la pratique de ses principes.

Le programme agit ainsi de manière holistique sur le développement des élèves, en transformant leur environnement d'apprentissage, les relations sociales au sein de l'école, ainsi que les dynamiques familiales autour de leur éducation.

Source de vérification : Interview réalisée par la Coordinatrice du projet.

Récit de groupe cible n° 3

Date : 12 Juin 2025

Nom/titre/représentant du groupe cible : Adokanou Ewui, femme bénéficiaire des sensibilisations à Tohoun

Récit : « Avant le projet, je ne savais pas qu'on pouvait limiter les naissances en tant que chrétienne. Je pensais qu'il faut vider le nombre d'enfants que Dieu a mis dans le ventre. Mais après la sensibilisation j'ai compris l'importance de la planification familiale. Je vais aller voir l'hôpital une fois arrivée à la maison pour m'aider à contrôler les naissances. Merci pour ce message qui nous a réveillé aujourd'hui ».

Analyse/conclusion : Comme cette dame, des centaines de femmes et hommes ont compris et changer de comportement en matière de procréation. Elles consultent les sage-femmes pour avoir des conseils pratiques et aussi adopter une méthode contraceptive pour certaines. La compréhension de la compatibilité entre la foi et la contraception aussi a été maîtrisée.

Source de vérification : Témoignage

Date : Avril 2025

Nom/titre/représentant du groupe cible : Moumouni Fridosse, élève à l'EPP Kara Central

Récit : « Avant de rentrer dans le club, je ne parlais pas beaucoup à la maison avec mes parents. J'avais peur qu'ils se fâchent si je donnais mon avis sur certaines choses. Depuis que je participe aux activités du club avec nos enseignants et les animateurs, j'ai compris que j'ai aussi le droit de m'exprimer sans manquer de respect. J'en ai parlé à mes parents et ils ont accepté d'écouter et m'ont même encouragé à parler quand je voulais. Maintenant, je peux dire ce que je pense et poser des questions. Petit à petit, on discute à la maison de beaucoup de choses. »

Analyse/conclusion : Le témoignage de Fridosse traduit l'évolution observée dans plusieurs familles touchées par le projet. Les enfants comprennent leurs droits et développent une communication saine avec leurs parents. De leur côté, les adultes commencent à intégrer l'importance de l'écoute, du dialogue et du respect mutuel dans l'éducation familiale. Cette dynamique favorise une amélioration progressive du climat familial et augmentent les chances que les enfants deviennent des adultes accomplis capables de s'affirmer et de prendre la parole quand il faut.

Source de vérification : Témoignage

9. Autres informations éventuelles

Décrivez brièvement toute autre information importante concernant les résultats et la mise en œuvre de l'intervention. (Notez que les écarts de budget doivent être expliqués dans l'annexe 2.16.1, qui est une annexe aux rapports financiers annuels et finaux.)

Veuillez noter: Si ceci est votre rapport annuel (juillet-décembre), vous pouvez maintenant envoyer le document entier en format Word à votre personne de contact à PMU. Vous recevrez ensuite leur commentaires/questions sur ce rapport, lesquelles exigeront une réponse rapide de votre part.

C. (10 et 11 sont à remplir uniquement lors du rapport final)

10. Archivage

Expliquez comment la documentation de l'intervention sera conservée. (Selon l'accord, elle sera rangée dans un lieu sûr pendant sept ans après que PMU a soumis le rapport final de l'intervention à SMC/Asdi ou à d'autres bailleurs institutionnels.)

L'intégralité de la documentation relative à ce programme fera l'objet d'une conservation rigoureuse, adaptée à sa nature :

- Les documents électroniques seront sauvegardés sur un support centralisé assurant la fonction de serveur, dûment sécurisé et accessible à l'ensemble des terminaux informatiques de l'Organisation ODOS.
- Les documents physiques seront, quant à eux, archivés dans un espace sécurisé, spécialement conçu et équipé pour garantir leur intégrité et les protéger contre toute altération due à l'humidité, aux incendies ou aux nuisibles.

11. Poursuite de l'utilisation du matériel, des véhicules et/ou des fonds à emprunter

Les équipements et véhicules achetés conformément au budget approuvé de l'intervention reviendront au partenaire coopérant du pays où l'intervention est mise en œuvre, et cela sera précisé dans le rapport final. Les actifs ne peuvent être utilisés qu'aux fins indiquées dans la demande approuvée. L'utilisation prévue des actifs après la fin de l'intervention doit être documentée, par exemple dans le document dans lequel le transfert de propriété est documenté, l'annexe 5.13..

Le transfert de propriété au partenaire de coopération de tout équipement, véhicule ou autre actif sera effectué avant la fin de l'intervention, au plus tard quand le rapport final est remis à PMU. Des copies des documents de transfert de propriété des actifs dont le prix d'achat dépasse 5 000 EUR par article doivent être conservées et mises à disposition à des fins d'audit. Le formulaire « **Transfert de propriété des actifs** », l'annexe 5.13, doit être utilisé. Tous les documents de transfert doivent être conservés pour de futurs audits ou examens. Des copies des documents justifiant le transfert de propriété des équipements dont le prix d'achat est inférieur à 5 000 EUR par article doivent être conservées par les partenaires à des fins d'audit ou d'examen.

Tous les documents associés à l'achat d'un actif doivent être documentés et l'actif en question sera inclus dans le registre des immobilisations de l'organisation, conformément aux principes comptables généralement reconnus ou nationalement acceptés. La liste ci-dessous doit être aligné au registre des immobilisations de l'organisation.

Équipement, fonds à emprunter, véhicules. Veuillez noter : il faut insérer tout matériel inclus dans le budget approuvé	L'usage futur
Aucun équipement existe dans le budget approuvé.	

--	--

12. Signatures (uniquement le rapport final doit être envoyé à PMU avec signature originale ou signature électronique approuvée. Pour les rapports semestriels et annuels, un rapport signé, scanné et envoyé par courriel suffit.)

Signature – organisation
L’organisation confirme par la présente qu’elle respectera le rapport d’intervention :

Date et lieu : Lomé le 31 juillet 2025

Signature :



Nom et prénom : Dr. FLEVI Kossi Mensah Abel

Position : Coordonnateur National